

Pesticides et pesticideurs

Répertoire

R.Ribotto

2009

Introduction.

Les pesticides appartiennent à une cohorte de poisons, auteurs de pollutions invisibles, les uns d'origine naturelle, d'autres, innombrables, d'origine artificielle. Pourquoi les privilégier ? D'abord, justement parce qu'ils appartiennent à cette cohorte qui, à terme, pourrait se révéler plus néfaste pour l'homme et les espèces vivantes que l'effet de serre. Et aussi pour les raisons suivantes.

- Pesticides et culture intensive sont indissociables. Cette dernière, telle que pratiquée, hypothèque l'avenir : très fortes consommations d'eau, régression d'espaces naturels, tuyautisation des cours d'eau (drainage, retenues), gavage (engrais) et drogues (pesticides) pour les plantes fragiles de monocultures d'où contamination des milieux et des êtres, etc.
- L'usage des pesticides a cette spécificité : l'épandage volontaire en pleine nature.
- Les pesticides visent la vie.

Ce document ne porte pas sur les pesticides à proprement parler. C'est un répertoire de structures, organismes, firmes, impliqués à des titres divers dans la dispersion de ces polluants. Nous les nommons « pesticideurs » dans la mesure où ils ne prennent pas en compte - ou pas assez - les enjeux sanitaires et écologiques. Bien des organismes listés n'ont pas une vocation de pesticideurs, au contraire même ; mais ils sont parfois suspectés de l'être ou, tout au moins, de trop de tolérance pour ceux qui le sont. Ce répertoire est évidemment provisoire. Les industries s'absorbent ou enfantent. Une politique est engagée pour réduire le rôle des structures publiques.

Puissants et politiques ne réfléchiront que si une part suffisante de la population intervient. Imitons la démarche « Amnesty International » : s'exprimer en écrivant au bon endroit.

« On arrête les "gangsters", on tire sur les auteurs des "hold-up", on guillotine les assassins, on fusille les despotes - ou prétendus tels -, mais qui mettra en prison les empoisonneurs publics instillant chaque jour les produits que la chimie de synthèse livre à leurs profits et à leurs imprudences ? »

Préface de R.Heim, « Le Printemps silencieux » de R. Carson, Le livre de poche, 1972

Sommaire

Chapitre 1 – les producteurs.	p. 2
Groupements internationaux	
En France : l'Union des professionnels, les 19 firmes, autour des firmes, lobbys	
Chapitre 2 – la recherche.	p.14
Organismes publics, académies, international, l'enseignement agricole.	
Chapitre 3 – les officiels	p.23
Union européenne	
Ministères, agences, collectivités territoriales.	
Chapitre 4 – Conseil et négoce	p.29
Conseillers (chambres d'agriculture, instituts, syndicats), négoce.	
L'exploitant épandeur.	
Annexe	p.32

-Chapitre 1 –
LES PRODUCTEURS

Grouperments internationaux.

Pour accroître leurs puissances en dépit de la concurrence qu'ils se livrent entre eux, les producteurs s'assemblent à tous les niveaux : internationaux, nationaux, locaux.

Au sommet : le « **Crop Life International** » regroupant 8 associations régionales (Afrique Middle East, Amérique, Asie, Amérique Latine, Japon, Canada, Israël, Europe).

Siège en Europe :

Crop Life International, Avenue Louise 326, Box 35, B-1050 Bruxelles, Belgique.

Site : www.croplife.org ; courriel : croplife@croplife.org

Pour l'Europe : « **European Crop Production Association** » (ECPA) ou « Association européenne pour la protection des cultures »

Créée en 1992, 40 membres dans toute l'Europe dont celle de l'Est. Présente, entre autres, dans un « Forum for European Bio-industry Corporation » que fréquentent notamment la fédération des industries pharmaceutiques (www.efpia.org) ou la « Plateforme industrielle des animaux de ferme » (www.faip.dk)

Siège ECPA : *Avenue E. Van Nieuwenhuysse 6, B 1160 Bruxelles*

Site : www.ecpa.be ou www.ecpa.eu ; courriel : ecpa@ecpa.eu

L'ensemble des industries chimiques se retrouve au sein du « **CEFIC** » (**European Chemical Industries Council**). Il se dit forum et voix de l'industrie chimique européenne. 27.000 compagnies adhérentes, grandes et petites.

Siège : *Avenue E. van Nieuwenhuysse 4, bte 1, B- 1160 Bruxelles* (tout près de l'ECPA !)

Site : www.cefic.org ou www.cefic.be

En France.

1 – UIPP : Union des industries de la Protection des Plantes

Membre de l'ECPA. 19 firmes adhérentes qui représentent 95% des pesticides commercialisés en France. Promeut l'usage des pesticides et l'activité de ses adhérents. Coordonne des actions collectives. Des commissions, des groupes de travail, 150 employés. Interlocuteur très important.

Siège : *2 Rue Denfert-Rochereau, 92660 Boulogne Billancourt Cedex. Tél. 01 41 31 52 00*

Site : www.uipp.org ; courriel : uipp@uipp.net

- A noter une « **Union des entreprises pour la protection des jardins et des espaces verts** » (UPJ).

Dans beaucoup de réseaux. Informe, promeut. Se félicite de sa collaboration avec les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement ; en phase, dit-elle, avec celui de la Santé. Parmi ses adhérents, nombre de ceux de l'UIPP : Bayer, Monsanto etc.

Adresse : *59 Avenue de Saxe, 75007 PARIS* Tél. 01 53 69 60 95

Site : www.upj-asso.org ; courriel : upj@upj.fr

2 – les 19 firmes de l'UIPP

Le terrible Monsanto décrit par M.M.Robin dans son « *Le Monde selon Monsanto* » (La Découverte. 2008) est-il un modèle ou un cas extrême ?

La plupart des firmes ci-après, sont des multinationales dont les pesticides peuvent n'être qu'un produit parmi d'autres, tout aussi problématiques d'ailleurs. Aux plans internationaux et à celui de la France, les façades changent : fusions, séparations, filiales

autonomes ou non, changement d'actionnaires principaux, accords pour que des pesticides d'une firme soient aussi vendus par une autre, etc. Nous ne nous attarderons pas trop là-dessus.

Voici maintenant une brève présentation de ces firmes par ordre alphabétique. Nous puisons la plupart des infos sur leurs sites Internet (2008). Celles-ci sont disparates, détaillées pour une firme, succinctes pour une autre.

Nous visitons le site « e-phy » du Ministère de l'agriculture (<http://e-phy.agriculture.gouv.fr>). On y trouve, par firmes, les substances actives (s.a.) et les produits commercialisés (pr.) bénéficiant d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) en France. Attention : une firme peut avoir diverses entités bénéficiant chacune d'AMM, on n'est jamais sûr de les avoir toutes repérées. « e-phy » donne aussi des infos sur les produits.

1 - ARYSTA LifeScience SAS. (ALS)

Siège social : TOKYO. « la plus grande société privée de produits phytosanitaires et biologiques au monde » prétend-elle. Chiffre d'affaires : 1,2 milliards de dollars en 2006. Vente dans 125 pays. Cinq entités subdivisées en sous entités (régions du globe, ALS et Business Unit EAM ou encore ALF.EAM qui nous intéresse) EAM = Europe, Afrique, Moyen-Orient.

Un peu d'histoire. Une société française de pesticides (fabrication, exportations internationales) « Calliope » créée en 1977, s'implante à Noguères près de Pau et de Lacq en 1992. Puis entrée d'actionnaires japonais. Calliope disparaît mais tout se passe comme si elle était devenue ALS.EAM. En 2008, ALS est absorbée à son tour mais semble autonome.

ALS.EAM est donc piloté depuis son siège français près de Pau. 25 filiales et 5 usines de formulation, 30.000 tonnes de productions. Les sites de production sont : près de Pau, au Burkina-Faso, en Côte d'Ivoire et en Afrique du Sud près de Durban.

En France.

Adresse siège et usine: <i>Route d'Artix, BP 80, 64150 NOGUERES.</i>	Tél. 05 59 60 92 92
Site : www.arysta-eame.com ;	Courriel : à partir du site

Usine (près du Siège de Pau): sur 17 ha, 25.000 tonnes de produits dans la gamme classique : herbicides, insecticides etc. Un produit est présenté comme innovant contre la carpocapse des pommiers ; l'INRA a étudié le virus en cause et transmis ses connaissances à Arysta.

e-phy : 40 s.a. pour 130 pr. (beaucoup de glyphosate)

2 - BASF AGRO SAS

BASF = Badische Anilin und Soda Fabriken. Enorme groupe chimique allemand, le plus gros du monde. Créé en 1865. Un passé à dissimuler : BASF composante du cartel IG-FARBEN, l'arme industrielle d'Hitler. Disparition de BASF avec la victoire des alliés,...réapparition en 1952.

Siège social mondial avec immense usine de 1.000 ha : LUDWIGSHAFEN en Allemagne. Répartition des ventes (2007) : 18% gaz et pétrole, 17% plastique, 16% « solutions fonctionnelles » (émulsifiants, colorants..), 16% chimie, 15% « produits performants » (emballage, produits pour autos..), 6% pour « solutions agricoles », 12% divers. Tout cela c'est chimie, pétrochimie, plastique, pharmaceutique, engrais, pesticides, biotechnologies.

Dans plus de 200 pays. 100.000 employés sur la planète (30.000 à Ludwigshafen). Principaux centres, outre le siège : Anvers, Free port et Geismar aux USA, Kwantan en Malaisie, Nanjing en Chine. Ajouter un centre en Allemagne, Tarragone (Espagne), Port Arthur (Texas), Altamira (Mexique), un centre au Brésil, Shanghai, un centre au Japon, un en Corée. Une centaine de sites très gros, une multitude de moins gros.

En France.

-BASF (toutes entités) présent à travers une quinzaine de sociétés et 8.000 produits.

- BASF AGRO.

Siège : 21 Chemin de la Sauvegarde, 69134 ECULLY Cedex	Tél. 04 72 32 45 45
Site : www.basf.agro.fr ou www.agro.basf.fr/fr	Courriel : à partir du site

Une entité, on s'y perd, « BASF Agri Production SAS », regroupe 3 usines de pesticides dites de formulation et conditionnement : GENAY près de Lyon, GRAVELINES dans le Nord, ST AUBIN LES ELBEUF en Seine Maritime. Au moins l'une d'entre elles – Genay – est classée « site SEVESO ». Ces usines ne produisent qu'une partie des matières commercialisées. Dans les 3 usines, on reçoit les produits de base, on formule, on conditionne.

Directions commerciales ou de clientèle : Angers (Centre Ouest et Ouest), Compiègne (Nord), Dijon (Est), Bègles en Gironde (Sud).

e-phy : avec 2 entités BASF : env. 70 s.a. et 350 pr.

BASF Agro est optimiste sur l'avenir (cf. son site) : la population mondiale croit (9 milliards de bouches à nourrir en 2050), il faut multiplier la production agricole par 2 en 20 ans donc augmenter la production de pesticides.

La « pub ! » BASF en France : l'affaire du fipronil commercialisé sous le nom de Régent TS et néfaste pour les abeilles.

3 - BAYER CROPSCIENCES FRANCE SA

Encore un grand groupe allemand. Même passé que BASF avec IG Farben sous les nazis. Un épisode horrible : des commandes de BAYER au responsable d'Auschwitz pour l'achat d'un lot de femmes à des fins d'expériences.

BAYER se structure ainsi depuis 2003 : BAYER AG (le holding), BAYER MATERIAL SCIENCES (plastiques, vernis...), BAYER HEALTH CARE (santé animale et humaine, médicaments...), BAYER CROP SCIENCE (agrochimie dont pesticides, OGM, biotechnologies). On retrouve ce découpage en France, chaque société étant parfois divisée en plusieurs sous-sociétés aux statuts divers.

Siège mondial de Bayer toutes entités : LEVERSUKEN (Rhénanie Westphalie, Allemagne). En 2007, 100.000 employés dans le monde. Présent un peu partout, débouché principal aux USA. Centres de recherche et de développement à GAND (Belgique), LYON et SOPHIA –ANTIPOLIS, FRANCFORT, MONHEIM et POSTDAM (Allemagne), YUKI (Japon), HAELEN (Pays-Bas), STILWELL (USA).

Pour BAYER CROP SCIENCE (les pesticides), siège mondial à MONHEIM (Allemagne), 20.000 employés, dans 120 pays, trois domaines (protection des cultures, environnement et sciences, biosciences ou biotechnologies).

Affaires déplaisantes :

- avec les abeilles : le fipronil (Régent) repris de BASF, l'imaclopride (Gaucho), et la chlothianidine (Poncho)
- depuis 25 ans, une association allemande, la « Coordination contre les dangers de Bayer » (CBG) (www.cbgnetwork.de : des textes en français) surveille et dénonce les activités de la firme néfastes à la santé et à l'environnement sur toute la planète.
- « partenariat contestable » dans l'opération ONU de verdissement dite « Global Compact » (cf. : <http://transnationale.org>)

En France.

La France est le 6^e marché mondial Bayer (toutes entités) après, en particulier, les USA, l'Allemagne, la Chine, le Japon.

Adresses d'entités autres que « Bayer CropSciences »

- Le holding : « Bayer SAS », 49-51 Quai de Dion Bouton, 92815 PUTEAUX Cedex
- « Bayer Material Science » : id ci-dessus avec un site industriel à FOS sur mer
- « Bayer Health Care » un siège social 13 Rue Jean Jaurès, 92807 Puteaux Cedex avec deux sites : 59390 Lys-Lez-Lannoy et 74240 Gaillard.
- A Lyon St Pierre, siège mondial du département « Environnement –Sciences » et tête du réseau dit TAMECIS (Turquie, Afrique, Moyen-Orient, et CEI, partie de l'ex-URSS). Un site Bayer à MEREVILLE (Essonne) parmi bien d'autres.

A « **Bayer CropScience** (pesticides !) » maintenant :

Siège : 16 Rue Jean-Marie Leclair, 69337 LYON Cedex 09.

Tél.04 72 85 43 21

Site : www.bayercropscience.fr, Courriel : à partir du site

B.CropScience France représente 39% des productions Bayer France. 1.700 employés dont 1.100 en région lyonnaise. Deux sites industriels : MARLE sur SERRE dans l'Aisne (conditionnement), VILLEFRANCHE sur SAONE -Limas (Rhône). Deux centres de recherche : LYON-LA DARGOIRE et SOPHIA-ANTIPOLIS (Alpes maritimes).

Organisation commerciale : 5 agences avec directeurs, ingénieurs et attachés de clientèle : Elancourt (Yvelines) pour le Centre-Nord, Vern sur Seiche (Ille et Vilaine) pour l'Ouest, Floirac (Gironde) pour le Sud-Ouest, Avignon pour le Sud-Est, Dijon pour l'Est.

Production de pesticides ainsi répartie (2006) : traitement des semences 13%, herbicides 50%, insecticides 6%, fongicides 31%. CropScience annonce 50 nouveaux produits d'ici 2012 en France. Déclare travailler avec les Universités et centres de recherches divers.

e-phy : avec 6 entités Bayer (outre CropSciences, Phytochimie, Seed Technology, Santé animale) : env.180 s.a. et 600 pr.

4 - BELCHIM CROP PROTECTION France

Le groupe BELCHIM naît en Belgique en 1987, puis s'étend : Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni, Suède, Espagne, Portugal, Italie.

En France :

Siège : *Belchim, Parc tertiaire Le bois Dieu, 3 Allée des Chevreuils, 69380 LISSIEU.*

Tél. 04 78 83 40 66

Site : www.belchim.fr

Commercialisation de pesticides pour pomme de terre, vigne, maïs, arboriculture. Apparemment, en France, que de la commercialisation en gros.

e-phy : 2 pr. à partir de 2 s.a. pour une adresse française et 2 autres dont le glyphosate, avec adresse belge.

5 - CEREXAGRI

Né de l'activité agrochimique du groupe pétrolier Total/Fina/Elf vers 2000. Puis absorption par le géant indien « United Phosphorus Limited » (UPL) dont le siège social est Mumbai (BOMBAY) en Inde. UPL vante sa « fantastique croissance ». Présent dans 86 pays : Brésil, Canada, Vietnam, USA, Argentine, Bangladesh.... 21 usines : 9 en Inde, 4 en France, 2 en Espagne, 1 au Royaume-Uni, au Vietnam, en Argentine, aux Pays-Bas, en Italie, en Chine.

En France. 4 usines: divers pesticides dont la « bouillie bordelaise », soufre et cuivre. Localisations : MARSEILLE (Usine du Canet), BASSENS (Gironde, usine à 1km de la cité), MOURENX (Pyrénées-Atlantiques, usine récente), VAAS (Sarthe) ; des « sites Seveso » (« niveau haut » pour Bassens).

e-phy: une trentaine de s.a. environ 150 pr.

Adresse : *Cerexagri. 1 Rue des Frères Lumière, BP 9, 78373 PLAISIR Cedex*

Tél. 01 30 81 73 00

Site : www.cerexagri.com qui renvoie sur UPL : www.uplonline.com

Courriel : contact.cerexagri@uniphos.com

6 - CERTIS

Groupe japonais. CERTIS EUROPE créé en 2001. Actionnaires principaux : Chemtura, Nisso et Mitsui Agri Services. Centres de direction : au Royaume-Uni dans le Kent, en Allemagne (Hambourg), Italie (Saronna), Espagne (Alicante), Japon, Australie, Mexique, USA où sont des usines (Californie). Siège de Certis Europe à Bruxelles.

En France

Adresse : *5 Rue Galilée, 78280 GUYANCOURT* Tél. 01 34 91 90 00

Site : www.certiseurope.fr (en construction fin 2008).

Courriel : à partir du site.

Vente et marketing. Gamme complète des pesticides dont « désinfectants du sol ». 4 centres de stockage de pesticides : Eure-et-Loir, Indre et Loire, Lot-et-Garonne, Vaucluse.

e-phy : 9 s.a. et 18 pr.

7 - CHEMINOVA AGRO France SAS

Filiale française d'une société danoise, branche agrochimique du groupe AURIGA. Siège mondial : LEMVIG, presqu'île de Ranland, Danemark ; là se trouve aussi sa principale unité de fabrication. L'actionnaire principal serait la Fondation de recherche d'une université danoise.

Se dit leader mondial des insecticides organophosphorés, premier producteur européen du glyphosate. Accords de distribution avec BAYER. Présent dans plus de 20 pays dont 11 en Europe. 30 filiales. Une usine en Inde. 1.600 employés dans le monde

En France.

Adresse : Immeuble «L'Européen», 19 Boulevard Eugène Deruelle, 69003 LYON.

Tél. 04 37 23 65 70

Site : www.cheminova.com

Courriel : cheminova@cheminova.fr

Activités : vente et marketing. En 2007, chiffres d'affaires de 28 millions d'euros : insecticides 4%, fongicides 11%, herbicides 72%, autres 13%. Son produit : rhodocide, a été retiré du marché en 2007. Projets du groupe pour la France : nouveaux produits, nouvelles molécules (dans l'immédiat : projets de 20 molécules) avec labos « dernier cri ».

e-phy : (avec 3 entités) : près de 20 s.a. et plus de 50 pr.

8 - CROMPTON SA / CHEMTURA.

Siège mondial : MIDDLEBURY (Connecticut, USA). Résulte de la fusion 2005 de "Crompton Corporation" et de "Great Lakes Chemical Corporation". Les 2 noms, Crompton et Cheminova ont cours pour désigner encore sites ou produits. Chimie dans des domaines variés : polymères, plastiques, lubrifiant...agrochimie). Entre 5.000 et 6.000 employés dans le monde. S'organise pour être partout. Rappel: Chemtura est actionnaire de CERTIS.

Agressivités ! Recours contre le Gouvernement canadien au nom d'un accord de libre-échange nord-américain, l'ALENA (pas de limites au marché). Mais, aussi au Canada, Crompton condamné à de fortes amendes pour participation à un « complot » (ententes illicites).

En France :

Siège : 22 Rue des Quatre Maisons. 62223 STE CATHERINE LES ARRAS.

Tél. 03 21 07 83 96

Site : www.chemtura.com

Une installation classée à CATENOY (Oise).

e-phy : rien au nom de Chemtura. Aux noms de filiales Crompton localisées à Amsterdam et Slough : une quinzaine de s.a. et une cinquantaine de pr.

9 - DE SANGOSSE.

D'abord, entreprise française créée en 1973, qui s'installe près d'AGEN (Pont Du Casse). Commercialise des engrais. Changement de cap dans les années 1980. Spécialités anti-limaces. Développements : filiales, acquisition LIFATECH en 2002. Celui-ci vient de groupes allemands dont Merck, certains ont commercialisé des coagulants anti-rongeurs. Merck a eu un QG à Fontenay-sous-Bois (Val de Marne). Lifatech semble garder de l'autonomie.

Productions : anti-limaces (spécialité), coagulants et aussi pesticides habituels. S'intéresse aux jardins et espaces verts. Sites de production à Agen (« Head Office ») et, sous le nom de Lifatech, à Milwaukee, près de Chicago aux USA (anti-rongeurs), Curitiba (Brésil), en Chine. Sites de recherche et développement : Agen et Milwaukee.

En France.

Siège : Bonnel, BP 5, 47480 PONT DU CASSE

Tél. 05 53 69 36 30

Site : www.desangosse.com

Courriel : à partir du site

Diverses installations accompagnent le siège : usine de production, labos de recherche, stockage (site Seveso). Construction nouvelle usine sur le site avec l'aide du Conseil Général, elle permet, en particulier un transfert de production Lifatech de Meyrieu près de Lyon. De Sangosse aurait comme filiales en plus de Lifatech : Agridyne (un site à Auch), Hélarion, Métares.

Sites De Sangosse : PONT du CASSE évoqué à l'instant, St-SYMPHORIEN, près de Niort (Deux-Sèvres), METTRAY, près de Tours (Indre et Loire), L'HERMITAGE près de Rennes (Ille et Vilaine), MARQUION (Pas de Calais), RAILLENCOURT- Ste ODILE près de Cambrai (Nord), SAINT GILLES près de Nîmes (Gard), ORNEZAN près d'Auch (Gers). Parmi cela, des plateformes de stockage qui sont des sites Seveso.

e-phy, avec les noms De Sangosse, Agridyne, Hélarion, Métares, Lifatech SA (Fontenay-sous-Bois) et Lifatech SAS (Pont du Casse) : une vingtaine de s.a. dont la bromadiolone et environ 90 pr.

10 - DOW AGROSCIENCES DISTRIBUTION SAS

Dow Agrosiences (DAS) filiale à 100% de Dow Chemical Company (DCC), un monstre américain, 2^e industrie chimique du monde après BASF, 60.000 employés répartis dans près de 200 pays. A des entrées à la Banque Mondiale ou à l'ONU. Siège planétaire DCC : MIDLAND (Michigan, USA). Né en 1897. Plastiques (25% des ventes), matériaux divers, pharmacie, purification de l'eau, pétrochimie, agrochimie, la liste est sans fin. 1999 : acquisition de « Union Carbide » (catastrophe de Bhopal !). Des produits DCC sont vendus par d'autres firmes en vertu d'accords commerciaux ; ex. : accord Syngenta/DAS en 2008

Mésaventures ! (fiche Wikipédia) Produits nocifs dont DACP (nématocide, aurait rendu stériles des travailleurs de bananeraies en Amérique latine), l'insecticide Chlorpyrifos, pollution par la dioxine à Midland, etc. En 2008 recours Dow contre l'Etat du Québec pour entraves à la liberté (sans frein) du commerce d'après le traité ALENA ; en question, interdiction de l'herbicide 2-4 D. En 2008, recours DAS (ban et arrière ban des filiales d'Europe et d'USA) contre l'Union européenne pour refus d'inscription d'un produit à l'annexe d'une directive, inscription base des autorisations de mise sur le marché.

Dow Agrosiences fabrique pesticides, OGM, semences. Base : INDIANAPOLIS (Indiana, USA). Dans le monde : 6.000 employés.50 pays.

En France.

Siège DAS : « Marco Polo » Bâtiment B, ZAC du Font de l'Orme 1, BP 1220, 790 Avenue du Docteur Donnat, 06254 MOUGINS Cedex. Tél. 04 93 95 60 00
 Site : www.dowagro.fr Courriel : fncagro@dow.com
 Direction commerciale : Le Campus A, 6 Rue Jean-Pierre Timbaud, Montigny le Bretonneux, 78067 St QUENTIN en YVELINES Cedex
 Autre adresse : Distribution, EXPORT et DAS SA, Les Bouillides, Buropolis, 1240, Route des Dolines, BP 229, 06904 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex

Sur le site ci-dessus, pas d'infos sur usines, labos ou stockages. Au hasard du Web : des localisations dans le Bas-Rhin Une usine de fongicides à LAUTERBOURG a cessé ses activités en 2008. Une usine à DUSENHEIM (site « Seveso »). Quelque chose à Œuf en Ternois (Pas de Calais), Grenades (Haute-Garonne), Geudertheim (Bas-Rhin)

e-phy : avec 2 entités Dow, env.50 s.a. et 300 pr. c.

11 - DUPONT SOLUTIONS (France) SAS

DUPONT : firme américaine créée en 1802 par E.I. du Pont de Nemours. D'abord dynamite et poudre à canon. Puis très grand groupe chimique. Innove dans les plastiques et polymères (cellophane, téflon,..). Important groupe pétrolier. Siège mondial : WILMINGTON (Delaware, USA). En 2005, 60.000 employés dans le monde. Structuration en 5 plateformes ou branches : électronique et communication, sûreté et protection, matériaux performants (polymères), enduits et technologies de couleurs (ex. peintures automobiles), agriculture et nutrition (voilà les pesticides ! semences Pioneer...)

« Agriculture et nutrition » comprend : Pioneer Hi-Bred International (semences), DuPont Crop Protection (DCP) (pesticides !), DuPont Nutrition and Health, DuPont Qualicon. Remarque : 2007, DCP cède des actifs fongicides au groupe indien UPL (Cereagri). Présent dans 40 pays dont la plupart de ceux de l'Union européenne.

En France

Siège : <i>La Défense Plazza 23/25 Rue Delarivière Lefoullon, La Défense 9, 92800 PUTEAUX</i> Tél. 01 41 97 44 00	
Site : www.fra.ag.dupont.com	Courriel : DuPont-contact@fra.dupont.com

Activités de ventes, marketing au siège. Activités techniques réparties sur le territoire.

On repère :

- un centre de recherches en Alsace : NAMBSHEIM (Haut-Rhin) ; sur 95 ha, labos, serres, fermes expérimentales. DCP travaille avec universités européennes dont un certain Centre européen de recherche et de développement.

- un site de production : CERNAY-UFFHOLZ (Haut-Rhin) créé en 1982. Dans les 3 unités de ce site : fabrication de la gamme des pesticides (pour les herbicides, famille des sulfonilurées). 300 employés.

e-phy : environ 30 s.a. et 130 pr.

12 - MAKHTESHIM AGAN France

Groupe israélien. Siège Tel-Aviv. Dans beaucoup de pays. 3.000 employés (2007). Travaille avec d'autres firmes. Veut mettre des molécules sur le marché car celles-ci « se raréfient » (interdictions, cultures mal protégées...). Se spécialise dans pesticides « génériques » Sociétés de production en Espagne, Colombie, Brésil, Israël, Grèce, Allemagne. Sièges régionaux : Israël, Brésil, France, USA

En France.

Siège : <i>2 Rue Troyon, 92316 SEVRES Cedex.</i>	Tél. 01 41 90 16 96
Site : www.ma-france.com	Courriel : info@ma-france.com

Le Web fait découvrir un site à BEZAUMONT (Meurthe et Moselle), un autre à Reims. Makhteshim, en France semble distribuer seulement des produits faits ailleurs.

e-phy : 170 pr. pour 45 s.a.

13 - MONSANTO AGRICULTURE France SAS.

Firme américaine. Siège : St LOUIS DU MISSOURI. Pesticides, semences, OGM. 20.000 employés dans le monde. Tout est dans « *Le Monde selon Monsanto* » M.M.Robin.

En France.

Siège: <i>Europarc du Chêne, 1 Rue Jacques Monod, 69673 BRON Cedex.</i>	Tél. 04 72 14 40 40
Site : www.monsanto.fr	

- Centres de recherches : ANDARD (Maine et Loire), BOISSAY (Eure et Loir), MONBEQUI (Tarn et Garonne), La MEZIERE (Ille et Vilaine)

- Centres de production : SAUZET (Drôme), TREBES (Aude)

- Centres de recherches et production : St AMAND LONGPRE (Loir et Cher), PEYREHORADE (Landes).

Wikipédia ajoute : sites de TOURY (Eure et Loir), BEAUMONT DE LOMAGNE (Tarn et Garonne).

e-phy : environ 70 pr. et 10 s.a. (dont le glyphosate)

14 - NUFARM SA

Géant australien. MELBOURNE. Créé en 1956. Fort développement. Achète firmes et produits (ex : 2-2 D de Rhône-Poulenc en 1999). 2.500 employés dans le monde. Chiffre d'affaires : 25% en Europe, 30% avec le continent américain. Spécialités : agrochimie dont pesticides et chimie « fine ». Pour les pesticides : 80% en herbicides. 20

produits en attente de mise sur le marché. Principales usines (Wikipédia, anglais) : Australie, Angleterre, Autriche et Pays-Bas. Nombreux accords commerciaux avec d'autres firmes.

En France.

Siège (européen ?) : 28 Boulevard Zéphirin Camélinat, BP 75, 92223 GENNEVILLIERS Cedex
Tél. 01 40 85 50 50
Site : www.nufarm.fr

La division agrochimie de Nufarm conçoit, développe, fabrique, commercialise. Parmi ses débouchés : espaces verts. Prévoit d'accroître son chiffre d'affaires de 40% entre 2005 et 2009.

Usine à NOTRE DAME DE LA GARENNE, Gaillon (Eure). Produit pesticides, limiteurs de croissance, adjuvants, anti-mousse, nettoyants de cuve,.. Installations vers Mulhouse (sur Internet, article évoquant présence de trichloréthylène dans les eaux souterraines). D'après fiche Wiki, usine de chimie « fine » à Beuvry la Forêt (Nord).

e-phy : (2 entités Nufarm) 290 pr. et 70 s.a.

15 - PHILAGRO France.

Firme au départ française, née en 1993 du regroupement de réseaux de Rhône-Poulenc. Maintenant filiale française d'un groupe japonais dont les actionnaires sont : SUMITOMO CHEMICAL pour 60% (agrochimie), NISSAN CHEMICAL pour 30% (engrais superphosphatés), NIHON NOHYAHU pour 10% (agrochimie). Philagro vend pesticides de ces derniers. Projets Philagro: développer le marché des fongicides céréales, faire connaître ses spécificités (fongicides colza, produits pour maraîchage), collaborer avec des firmes sœurs - ce qu'elle fait déjà avec Bayer, Dow Agrosiences, Basf, Makhteshim – se placer sur le créneau agrocarburants.

En France.

Siège. Parc d'affaires de Crécy, 2 Rue Claude Chappe, 69771 St DIDIER au MONT d'OR Cedex.
Tél. 04 78 64 32 64
Site : www.philagro.fr Courriel à partir du site

- Centre d'évaluation biologique à BACCON, près d'Orléans. Environ 20 ha dont 15 pour essais sur cultures annuelles (maïs, colza, pommes de terre..), 2 pour la vigne, 1 pour pommiers, 2 de serres à légumes. Un labo évalue, en particulier, la sensibilité des champignons aux fongicides

- Centres de négoce et application : Cesson-Sévigne (Ille et Vilaine), Montfavet (près d'Avignon), Mérignac (Gironde), Quincy-Voisins (Seine et Marne), Meyzieu (Rhône).

Philagro semble, à part Baccon, exercer surtout une activité de grossiste.

e-phy : 76 pr. pour une trentaine de s.a.

Une aventure ! Visite musclée d'agriculteurs de l'Yonne, en 2007, au siège Philagro. Motif : un produit tue des cultures d'ail qu'il était censé protéger. Philagro met en cause matériels et méthodes des agriculteurs. Ceux-ci ont fait un film en ligne sur www.latelevisionpaysanne.fr

16 - PHYTEUROP

Groupe européen. Origine : 1965, Montreuil-Bellay (Maine et Loire). A partir 1986, absorption de Sodexi (industrie), SIPCAM France (Sipcam est italien). Phyteurop naît en 1997. Situation des actionnaires (semble t-il) : Sofagri Holding (44%, distribution), Finindustria (51%), le reste x (5%). Contrôle de « Tradi-Agri » et autres filiales. Répartition des pesticides vendus : 60% herbicides, 25% fongicides, 9% insecticides, divers 6%

En France.

Siège : 53 Rue Raspail, 92594 LEVALLOIS-PERRET Cedex Tél. 01 47 59 77 00
Site : www.phyteurop.com Courriel : à partir du site

- Usine à MONTREUIL-BELLAY. D'après : www.thouarsentreprise.com, installation de 150.000 m² dont 22.000 en bâtiments. Formulations, conditionnement de pesticides. Parfois en sous-traitance pour entreprises étrangères.
- 3 dépôts, 6 centres de démonstration pour homologation des produits et appuis techniques,
- 2 plateformes (localisations peu précises sur cartes du site Phyteurop).

- 12 délégations réparties sur le territoire.

Serait le 5^e acteur en pesticides pour la France.

e-phy : au nom de Phyteurop : 130 pr. pour une quarantaine de s.a. Ajouter Sipcam : 26 pr. pour 22 s.a.

17 - SUMI AGRO France SAS

Au sommet, l'énorme conglomérat japonais SUMITOMO qui fait de tout, partout dans le monde, une infinité de filiales. Au niveau européen, SUMITOMO CHEMICAL AGRO EUROPE SA. (Rappel, Philagro, listé un peu plus haut, a pour actionnaire SUMITOMO ; pas facile de s'y retrouver !). SUMI AGRO Europe, spécialisé en pesticides, coordonne ses activités à partir de Londres pour les pays d'Europe dont l'Europe de l'Est.

En France.

Pour mémoire, un SUMITOMO France fait de l'alimentation, des plastiques, de la bijouterie, intervient en automobiles, chemin de fer...

SUMI AGRO : 25 Boulevard de l'Amiral Bruix, 75782 PARIS Cedex 16	Tél. 01 53 67 68 40
Site : www.sumiagro.fr	Courriel : à partir du site

- Deux agences commerciales : près d'ANGOULEME pour le Nord de la France, près de TOULOUSE pour le Sud

Sauf erreur, activités principales : études d'homologation, commercialisation, marketing. Spécialités : arboriculture, viticulture, technique de confusion sexuelle sur carpocapse du pommier.

e-phy : 7 pr. pour 5 s.a.

18 - SYNGENTA AGRO SAS

Syngenta : firme suisse. Leader mondial pour les pesticides (dit-elle), n°3 pour les semences, en bonne place pour OGM et agrocarburants. Siège mondial : BALE (Suisse). Effectifs mondiaux 2007 : plus de 20.000 personnes. Présente dans 100 pays. 5.000 chercheurs sur la planète. 3 centres de recherche internationaux. 10% du budget consacré à la recherche. Grand centre de recherche en biotechnologies prévu à Pékin.

Des ennuis ! Des herbicides contestés : atrazine, paraquat et Cruiser (abeilles). En 2007, une milice privée Syngenta accusée de meurtres et blessures sur des paysans sans terre du Brésil, état de Parana. Sur blog Greenpeace (septembre 2008), Syngenta accusée de tests de riz OGM sur des enfants chinois. En 2003, aux USA, 375.000 dollars d'amende pour dissémination de maïs transgénique Bt 10 non autorisé. Oui mais l'entreprise suisse finance une Fondation pour l'agriculture soutenable et participe à une Commission ONU à même objectif.

En France.

Syngenta France structuré en

- 3 entités indépendantes : Syngenta Agro (les pesticides), S.Seeds (semences), S. Production avec 2 grosses usines et 60.000 tonnes de pesticides.
- ajouter « Bioline » : gamme auxiliaire (ex. piège à phéromones) ; une adresse à Nantes.

Syngenta Agro
Siège: 1 Avenue des Prés, CS 10.537, 78286 GUYANCOURT Cedex
Tél. 01 39 42 20 00
Site : www.syngenta-agro.fr

Des directions marketing avec services d'études, affaires réglementaires, techniques, filières et environnement, commerce, aides et prestations vers les clients. Répartition chiffre d'affaires : herbicides 39%, fongicides 35%, protection de semences 11%,

insecticides 10%, divers 6%. Domaines classiques : céréales, vigne, oléoprotéagineux, cultures industrielles, légumes, fruits.

Usines et labos :

- usine de St PIERRE LA GARENNE (Eure). Chiffre d'affaires : 22 millions d'euros (2005). 80% de la production exportés. Fabrication de pesticides. Une antenne recherche et développement sur les semences.
- usine d'herbicides et fongicides à AIGUES-VIVES (Gard)
- labo de biotechnologie végétale : St SAUVEUR (Haute Garonne)
- recherches (Syngenta Seeds) : NERAC (Haute Garonne)
- réseau « Agéris » de fermes.

En 2006 : soutient un partenariat dit ORAMA : Association générale des producteurs de blé (AGPB) + Fédération française des producteurs d'oléagineux et protéagineux (FOP) + Association générale des producteurs de maïs (AGPM).

e-phy : environ 350 pr. pour 70 s.a.

19 - TRADI-AGRI SA

D'abord filiale du groupe milanais SIPCAM, acquis par Phyteurop, (listé plus haut) et qui aurait une certaine indépendance.

Adresse : 47 Rue Raspail, 92594 LEVALLOIS-PERRET Cedex (tout près de Phyteurop)

Tél. 01 41 06 90 00

Site : www.tradi-agri.com (en construction fin 2008) Courriel : info.client@tradi-agri.com

Activités : commerces interentreprises. S'occupe d'entretien jardins, espaces verts.

e-phy : 75 pr. et 23 s.a.

Bilan de ce parcours de firmes.

- Ignorance de la répartition des quantités vendues entre les 19 firmes ci-dessus. (70.000 tonnes, 2006). Au niveau mondial, 5 firmes, présentes en France, concentrent les ¾ de la production : Bayer, BASF, Dow Agrosiences, Monsanto et Syngenta. Pour Greenpeace-Allemagne (« Black List of pesticides », Janvier 2008 ; liste de produits néfastes), la moitié des productions des 5 firmes sont sur la « Black List ». Monsanto suspecté de proposer des herbicides présents dans la nourriture mais non détectables, faute de moyens scientifiques adéquats

- D'après infos sur leurs sites, l'avenir des firmes de pesticides est rose. Croissance des chiffres d'affaires, demande accrue prévisible, des molécules en attente pour remplacer les interdites, soigner des plantes ou des pathologies pas encore prises en compte.

- Toutes les firmes ou presque se verdissent, elles ont sur leurs sites des pages sur l'environnement, le développement durable.

- Des comportements contestables comme la mise sur le marché de produits nocifs.

- La dangerosité des pesticides pour la santé humaine et la biosphère est maintenant sur la place publique. Peut-on travailler dans ces firmes comme président ou employé, dans les banques qui les financent ou encore en être actionnaire, sans anti-dépresseurs ?

3 – Autour des firmes.

Comme pour n'importe quelle activité, les firmes-pesticides actionnent une série de complémentarités, de sous-traitances repérables partiellement.

- entreprises de transport : import, export d'un pays à l'autre, à l'intérieur d'un pays ; sur mer, par air, route, voies ferrées.

- marketing, publicité, communication, lobbying, des sociétés de « coaching » comme on dit.

- établissements bancaires, de crédits.

Au point de vue technique, d'après « liens » sur sites UIPP ou AFPP (cf. ci-après), participations d'entreprises pour essais, études de molécules, etc. dont, à titre d'exemples :

- Eurofins-Agrisearch. 150 labos dans 30 pays. Essais sur terrain ou en labos. Présents à Meauzac (Tarn et Garonne), Rouvres St Jean (Loiret), Gennes (Maine et Loire), Dourdan (Essonne),
- Staphyt. Agences : INCHY en Artois (Pas de Calais). 17 stations expérimentales dont 10 de recherches.
- Syn Tech, siège aux USA. Présent à La Chapelle de Guinchay (Saône et Loire)
- Antedis avec Syn Tech-Research à Morancez (Eure et Loir). Id ci-dessus.
- Réseau « Astria ». Station principale Levroux (Indre). Essais en liaison avec labos.
- Cotesia : à Lucq de Béarn (Pyrénées-Atlantiques)

4 – Lobbys affichés.

Lobbys affichés = structures s'affirmant pro-pesticides. L'UIPP présente comme « partenaires » : ADIVALOR, AFPP, CORPEN et FARRE.

a - ADIVALOR

Objectif précis : favoriser par divers moyens de persuasion (infos, études, propositions...), l'élimination des déchets de pesticides. Créé en 2001 par UIPP.

Siège : 71 Cours Albert Thomas, 69447 LYON Cedex 03

Site : www.adivalor.fr

b – Association française de protection des plantes (AFPP)

Association type loi 1901. Plateforme interprofessionnelle entre spécialistes de pesticides. Fait se rencontrer des mondes différents : firmes, administrations, organismes de recherche, etc.....Siègent à son conseil d'administration : une direction (DGAL) du Ministère chargé de l'agriculture, Syngenta et Bayer en 2007, etc...Organise colloques, journées d'informations ; publie documents divers, représente les pesticides lors de manifestations extérieures. A des commissions de travail comme « COLUMA » (Commission de lutte contre les mauvaises herbes) qui se veulent « forces de propositions permanentes ». Fait des formations d'experts (GEEPP : groupe des experts environnement et protection des plantes). Soutient l'association Ruralia, support d'une revue « Phytoma » parrainée par le Ministère chargé de l'Agriculture.

Siège : 42 Rue Raymond Jaclard, 94140 ALFORVILLE

Tél. 01 41 79 19 80

Site : www.afpp.net

Courriel : afpp@afpp.net

c – Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement (FARRE)

Association. Créée par l'UIPP en 1993. Pour les firmes, l'agriculture française est donc irraisonnée. Il y a « agriculture raisonnée » si conformité à un « référentiel national » comportant 98 mesures. Que vaut ce référentiel ? Réponse des organismes publics INRA et CEMAGREF (« *Expertise Pesticides, agriculture et environnement* », ch. 2, p. 22) : « *Hormis une mesure relative à l'entretien des fossés par voie manuelle ou mécanique exclusivement, aucune des autres mesures n'est de nature à modifier fondamentalement les pratiques actuelles...* »

FARRE est donc une structure publicitaire efficace auprès des médias et des politiques. Reconnaissance réglementaire du Référentiel (Décret 2002), présence de Ministres aux Rencontres FARRE (2008). Il y aurait 1000 membres. Distinguer membres actifs et membres supporters. Parmi les premiers : firmes de pesticides, instituts, compagnies d'assurance (Groupama, Aviva), Crédit agricole, FNSEA,..... Dans le Conseil scientifique : représentants d'organismes publics et privés. Des FARRE régionaux et

départementaux. Appui sur un réseau de fermes-rencontres. En 2007 : 2.500 exploitations certifiées en « agriculture raisonnée »

Siège : 19 Rue Jacques Bingen, 75017 PARIS Tél. 01 46 22 09 20

Site : www.farre.org Courriel : farre@farre.org

Histoire. 2002 : FARRE agréé au titre de la protection de la nature. Agrément annulé devant le TA de Paris en 2004 suite à recours d'associations. En 2007, en Cour d'Appel, FARRE redevient une association agréée. Et Monsanto aussi ?

d – PHYTOMIEUX.

Présenté parfois comme une association. Il existe par ailleurs « Irri-mieux », « Fertimieux ». En fait : d'abord une Charte à 3 articles. Objectif : non pas un mieux dans le principe de la protection des plantes mais une attention particulière sur un maillon précis de la chaîne de l'épandage, la pulvérisation ; intérêt d'optimiser la performance des matériels. Signataires de la Charte : fédérations professionnelles, UIPP, FNSEA,...Aux signataires d'origine s'ajoutent : administrations, chambres d'agricultures,.....

CORPEN : voir chapitre 3.

Remarque.

Qui veut contacter des interlocuteurs de ce chapitre a peu de chances de convaincre. Opinion d'Upton Sinclair reprise par Al Gore, citée par D.Servan-Schreiber (*Anticancer*) : « *Il est difficile de faire comprendre quelque chose à quelqu'un quand son salaire dépend du fait qu'il ne comprenne pas.* ». On peut cependant rappeler que dans la société il y a débats et mises en cause.

Chapitre 2 La recherche

Le gros de la recherche en pesticides est sans doute le fait des firmes privées. Les organismes publics se doivent d'être au même niveau de compétence pour aider la décision des Pouvoirs Publics. L'énumération des organismes publics qui suit correspond évidemment à la situation au moment où ce texte est écrit. Cela peut changer vite : transformations des structures, réduction du nombre de chercheurs et des crédits affectés, etc...

Pour le débat sur la recherche et les chercheurs, se reporter encore une fois à l'ouvrage « *Le Monde selon Monsanto* » de M.M.Robin : indépendance intellectuelle des chercheurs, indépendance des labos, pressions, soucis de carrières.... Ajoutons ce clonage probable de gens oeuvrant dans des mondes différents mais à même conditionnement culturel qui, au bout du compte, fait caresser les puissants dans le sens du profit.

1 – Organismes publics intervenant sur l'ensemble du problème pesticide.

- INRA : Institut national de la recherche agronomique.

Principal acteur pour la recherche en pesticides. Etablissement public à caractère scientifique et technologique (EPST). Tutelles : ministères chargés de l'Agriculture et de la Recherche. 2.000 chercheurs, 2.400 ingénieurs, environ 4.000 techniciens et administratifs. Chaque année : plus de 1.500 doctorants, 1.000 stagiaires et chercheurs étrangers. 14 départements scientifiques parmi lesquels ceux de « Génétique et amélioration des plantes » et « Santé des plantes et environnement ». Partenariat avec universités, écoles supérieures, etc..

Présence INRA dans presque toutes les régions avec délégations, centres,.. soit plus de 150 sites. Dispositif de recherche : 385 unités dont 235 unités de recherche et 60 unités expérimentales. Présence à l'étranger : Chine, Inde, Brésil. Des contrats d'objectifs avec l'Etat. L'expertise INRA est au service de la décision publique.

L'INRA a été créé en 1946, a accompagné ou impulsé la productivité agricole, a baigné dans l'idéologie productiviste. Il a oublié de freiner lorsque qu'il est apparu qu'à continuer ainsi l'avenir devenait glauque.

Siège : 147 Rue de l'Université, 75338 PARIS Cedex 07, Tél. 01 42 75 90 00

Site : www.inra.fr

Département « Santé des plantes et environnement ». Double ambition : assurer récoltes et qualité des produits, limiter ou éviter l'impact des pesticides sur l'environnement.

Siège : INRA, Département SPE, Centre SA, 400 Route des Chappes, BP 167, 06903 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex.

Tél. 04 92 38 64 01, Courriel : spe@antibes.inra.fr

CEMAGREF : Centre national du machinisme agricole du génie rural, des eaux et forêts.

EPST. Double tutelle : Agriculture et Recherche. D'après décret 2002, chargé de recherches dans tout ce qui concerne l'aménagement de l'espace rural, les équipements liés à sa mise en valeur et à celle des productions. Parmi ses thèmes : eau, ressources naturelles, forêts, montagne, machinisme agricole, stockage, qualité des aliments, énergie. 27 thèmes regroupés en 9 thématiques. Etablit des références, informe, forme, participe à la promotion du matériel français à l'étranger. Environ 1400 employés dont 1000 ingénieurs ou chercheurs.

Pour mise en œuvre des activités : 4 départements et une direction scientifique qui coordonne. Départements : ressources en eau/ milieux aquatiques : qualités et rejets/ gestion des territoires/ Ecotechnologies et agro-systèmes.

Direction générale :

Adresse postale : *Parc de Tourvoie, BP 44, 92163 ANTHONY Cedex*

Adresse géographique : *14 Avenue du Parc des Sports, 94260 FRESNES*

Tél. 01 40 96 61 21

Site : www.cemagref.fr Courriel : info@cemagref.fr

9 centres régionaux avec chacun une ou des spécialités : Anthony, Aix-en-Provence, Nogent sur Vernisson (Loiret), Rennes, Lyon, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Montpellier, antenne de la Martinique. Difficile de repérer ceux qui trempent plus que d'autres dans les pesticides. Peut-être tous un peu : dans dossier « pesticides » sur Internet, (2008) (www.cemagref.fr/presse/Dossthem/pesticides/index.htm), les rédacteurs sont en poste à Montpellier, Bordeaux ou Rennes. Contrats avec des entreprises, bureaux d'études, sociétés de service, industriels. Travaille avec des labos universitaires.

Au début, même idéologie que l'INRA. Le tournant est-t-il pris ?

- CIRAD. Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

Notoriété médiatique en 1999 : destruction par José Bové, René Riesel et autres, de serres de plantes OGM dans les installations CIRAD à Montpellier.

Etablissement public à caractère industriel et commercial. Tutelles : Recherche et Affaires étrangères. 1800 employés, chercheurs dans 40 pays, 56 unités. Crédits publics pour les 2/3 du budget. Contrats d'objectifs avec l'Etat. Pour 2008-2011 : « répondre aux principaux enjeux du développement ».

3 départements scientifiques : systèmes biologiques, performances de production, environnement et social. En 2007 une recherche : « Comment raisonner le recours aux pesticides contre un ravageur du cotonnier au Mali ».

Siège : *42 Rue Scheffer, 75116 PARIS* Tél. *01 53 70 20 00*

Site : www.cirad.fr

Grand centre de recherche à Montpellier : 1200 agents, 2 campus, des labos, des serres tropicales. Partenaires : la Région, le département, l'agglomération de Montpellier, Agropolis (assoc. de 21 établissements de recherche et d'enseignement secondaires en Languedoc-Roussillon).

Adresse : *CIRAD, Direction régionale Languedoc-Roussillon, Avenue Agropolis, TA 178/04 34398 MONTPELLIER Cedex 5* Tél. *04 67 61 58 00*

CNRS. Centre national de la recherche scientifique.

Prestigieux. Fait avancer la science. Environ 30.000 chercheurs. Budget de l'ordre de 3 milliards d'euros. Etablissement public à caractère technique et scientifique. Tutelle du Ministère chargé de la Recherche. Des problèmes d'objectifs, de gestion, d'où parfois, des chercheurs dans la rue.

Disciplines regroupées en 4 départements : Mathématiques, Chimie, Sciences humaines et sociales, Sciences et technologies de l'ingénierie, Sciences du vivant, Environnement et développement durable. Le CNRS a ses propres unités de recherche mais souvent les chercheurs sont des universitaires travaillant dans les labos des facultés où ils enseignent. Il participe au financement et au suivi de laboratoires associés. Les pesticides étant omniprésents, ils se rencontrent dans beaucoup de ces labos. Ainsi, l'UPR 9042, Station biologique de Roscoff aurait mis en évidence à partir de travaux sur des cellules d'oursins que le célèbre herbicide de Monsanto était cancérigène.

Siège : *3 Rue Michel-Ange, 75794 PARIS Cedex*

Site : www.cnrs.fr

- IFREMER. Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

Tout va à la mer donc les pesticides aussi. IFREMER est concerné pour ses missions : « Ressources halieutiques », « Optimisation des ressources aquacoles » et peut-

être d'autres. Etablissement public à caractère industriel et commercial. Tutelle du Ministère de l'environnement. Intervient souvent avec des partenaires comme l'INRA.

Stations réparties le long du littoral français dont l'outre-mer. 5 centres auxquels sont rattachés des départements de recherche : Boulogne, Brest, Nantes, Toulon et Tahiti.

Pour exhorter l'IFREMER à ne pas éluder les pesticides : *155 Rue Jean-Jacques Rousseau, 92138 ISSY-les-MOULINEAUX Cedex.* Tél. 01 46 48 21 00

Sire : www.ifremer.fr

- LABOS UNIVERSITAIRES.

Des labos de fac de sciences et aussi d'écoles supérieures dont d'agronomie travaillent directement ou non sur les pesticides. CNRS, INRA, CEMAGREF, CIRAD se félicitent de ces partenariats. Difficile de les repérer. Contacter les facs proche de chez soi.

2 – Organismes publics de recherche sur la santé humaine.

- INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

Le CNRS de la santé. EPST. Tutelles : Recherche et Santé. Etudie toutes les maladies. Fait des recherches fondamentales et des recherches cliniques (auprès de patients). Recherches en santé publique : mieux connaître les mécanismes de la santé par l'étude, en particulier, de groupes de populations. Favorise des échanges. Plus de 300 labos dont environ 80% sont dans des hôpitaux ou des centres de lutte contre le cancer. Entre 10 et 15.000 employés dont 6.000 chercheurs. 8 instituts dont un sur le cancer et un autre sur la santé publique. Fonctionne en cohérence avec des programmes nationaux.

8 unités feraient des travaux en lien avec les pesticides dont le suivant :

NA40101 02- Risques toxicologiques des insecticides.

Siège : *101 Rue de Tolbiac, 75654 PARIS Cedex 13,*

Tél. 01 44 23 60 00

Site : www.inserm.fr

- INERIS. Institut national de l'environnement et des risques.

Etablissement public à caractère industriel et commercial. Tutelle : ministère chargé de l'environnement. Mission : réaliser ou faire réaliser études et recherches pour prévenir les risques que les activités économiques font peser sur la santé et la sécurité du personnel et des biens ainsi que sur l'environnement. Cela devrait concerner les établissements (usines, stockages, labos..) des firmes de pesticides ainsi que les conséquences de l'activité économique agriculture intensive. 600 employés dont 300 chercheurs et ingénieurs. Des labos d'analyses physico-chimiques, une cellule d'appui en cas d'accident industriel majeur. A la Direction générale, un service « Hygiène et sécurité environnement » Parmi ses priorités scientifiques : compréhension des risques d'impacts sur les perturbateurs endocriniens.

Un portail -« Substances chimiques » - sur des données toxicologiques et environnementales.

Siège et labos : *Parc technologique ALATA, 2 Rue Jacques Taffanel BP2, 60550 VERNEUIL en HALATTE.*

Site : www.ineris.fr

Tél. 03 44 55 66 77

Des localisations à Metz, Rouen, Lyon Villeurbanne, Toulouse, Aix en Provence.

- INCa. Institut national du Cancer.

Créé en 2004 dans le cadre du Plan Cancer. Tutelle : Santé et Recherche. Fait lui-même de la recherche, collabore avec les labos qui en font. Observe, définit des

pratiques, expertises, fait collaborer public et privé, participe à des initiatives internationales. Nous ignorons si les cancers imputables aux pesticides sont pris en considération.
Siège : 52 Avenue Morizet, 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex.
Site : www.e-cancer.fr

- INRS, Institut national de recherche et de sécurité.

Association type loi 1901. Patron : Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM)
Mission : santé et sécurité de l'homme au travail. Impulse des recherches : amiante, risques biologiques...Concerne les ouvriers d'usines de pesticides.
Adresse : Centre de Paris, 30 Rue Olivier Noyer, 75680 PARIS Cedex 16
Site : www.inrs.fr

3 – Académies

Ces académies ont eu longtemps une aura de sérieux et de sagesse. Tout s'est effondré. Médecine et surtout Sciences, la suspicion est de mise. (Cf. article « *Peut-on faire confiance à l'académie des sciences ?* » (« L'Ecologiste », Avril 2004). Février 2003 : quatre députés demandent la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les académies de sciences et de médecine compte tenu de doutes sur l'indépendance d'auteurs de rapports vis-à-vis des lobbyistes de l'agro-alimentaire et de l'industrie. Demande sans suite mais révélatrice.

- Académie de médecine. 1996. Les informations sur la nocivité de l'amiante abondent. Pourtant publication d'un rapport pro-amiante. Par bonheur, l'INSERM dit l'inverse : usage de l'amiante interdit en 1997

- Académie des Sciences. Effets diaboliques de la dioxine bien connus en 1994. Qu'importe ! Pour l'académie aucun risque pour la santé ! N'ayant jamais entendu parler du principe de précaution, mêmes attitudes laxistes des académiciens pour le nucléaire (2002), les OGM (2002)

- pas d'apologie des pesticides par l'académie d'Agriculture. Toutefois, en 2001, prix de l'académie accordé à FARRE. Rapports de l'académie cohérents avec le maintien de l'agriculture intensive. Une Union des académies d'agriculture européennes : www.euracadagri.org

Fonctionnement assez semblable des 3 Académies : réunions, rapports, avis, colloques, publications, etc.. Financement public du fonctionnement et des rétributions. Legs, dons. Travaux par le biais de commissions, sections. Une commission « santé et environnement » à l'académie de médecine.

- Académie de médecine : 16 Rue Bonaparte 75006 PARIS Tél.01 42 34 57 70
Site www.academie-medecine.fr Courriel : administration@academie-medecine.fr

- Académie des Sciences : 23 Quai de Conti, 75006 PARIS Tél : 01 44 41 43 66
Site : www.academie-sciences.fr

- Académie d'Agriculture : 18 Rue de Bellechasse, 75007 PARIS Tél. 01 47 05 10 37
Site : www.academie-agriculture.fr Courriel : aller sur le site.

4 – Organismes divers.

Petite sélection arbitraire de structures privées, associatives rencontrant les pesticides. Ne font pas de recherches mais font le point sur celles-ci.

- GFP. Groupe français des pesticides.

Association type loi 1901. Membres : des scientifiques. Se veut lieu de rencontre des chercheurs de labos rattachés à des organismes officiels : CNRS, INRA, CEA, CEMAGREF, ENGREF. Les firmes de pesticides participent au GFP. Celui-ci se dit fier d'avoir contribué à la fourniture de nouvelles molécules. Serait-ce un lobby pesticide ?
Thème du congrès GFP 2007 : réduction des risques de pesticides non en réduisant ces derniers mais par de nouveaux procédés. Méfiance.

Site : www.gfpesticides.org

- SFT. Société française de toxicologie.

Association à but non lucratif. Echanges, diffusions en écotoxicologie. Conseil d'administration : universitaires, agents de firmes comme SANOFI, etc. SFT a favorisé la création de la Fédération française de toxicologie (FFTOX) : échanges entre structures diverses.

Adresse : (SFT et FFTOX) *Hôpital Ferdinand Widal, 200 Rue du Faubourg Saint-Denis, 75475 PARIS Cedex 10*

Site SFT : www.sftox.com

FFTOX a des rapports avec EUROTOX (www.eurotox.org) . Le tout a des liens avec les industriels de la chimie (CEFIC début chapitre 1).

- STC Société de toxicologie clinique.

Association type loi 1901. Sorte de société savante. Un bulletin INFOTOX, le n°23 – Avril 2006- sur herbicides et pesticides. Parmi les thèmes généraux de travail : pollution et santé. Congrès en 2009 sur toxicologie environnementale en Midi-Pyrénées.

Adresse : *200 Rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 PARIS* (même adresse que SFT)

Site : www.toxicologie-clinique.org

5 – Niveau international

1 – l'ONU

- PNUE (UNEP en anglais). Programme des nations unies pour l'environnement.

Fait faire des recherches et études. Rôle : promouvoir l'utilisation avisée et le développement durable de l'environnement mondial. Héberge en son siège divers secrétariats dont celui de la Convention de Stockholm de 2001 portant sur les produits organiques persistants. Le rapport d'activité PNUE 2006 comprend un chapitre « Changer la gestion des produits chimiques » ; on y évoque la recherche de produits de substitution aux pesticides POPs. On peut demander au PNUE ce qu'il fait pour maîtriser l'exportation en pays d'Afrique de pesticides interdits en pays occidentaux.

Siège : *United Nations Environment Program. Avenue Gigiri, PO Box 30552
00100 NAIROBI, Kenya*

Site : www.unep.org

Bureaux à Genève et Paris. Ce dernier est chargé de la technologie, de l'industrie et de l'économie.

- Institutions dites spécialisées de l'ONU : FAO et OMS

FAO et OMS font des recommandations destinées, en principe, à s'imposer aux états membres de l'ONU.

a – FAO : Food and Agriculture Organisation (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Slogan objectif : aider à construire un monde libéré de la faim. FAO aide, conseille, organise et, avec l'OMS (ci-après), propose de la réglementation. Pour les pesticides : règlements en direction du marché international, distribution et consommation. Moyens : définition de taux limites des résidus dans les denrées alimentaires avec le célèbre « Codex alimentarius » et, par le biais d'un comité FAO/OMS expert en pesticides. FAO ne semble pas précéder mais suivre en particulier, l'agriculture intensive. Pourtant, polémique révélatrice en 2008, après la publication d'un rapport ; son auteur, dont la représentativité OMS est mise en cause, y aurait écrit que le bio pourrait contribuer à la sécurité alimentaire de la planète.

Adresse: *Viale delle Terme di Caracalla, 00153 ROME, Italie.*

Site : www.fao.org

b – OMS : Organisation mondiale de la Santé (WHO : World Health Organisation)

Objectif : que tous les humains aient la meilleure santé possible. OMS et FAO sont des sources d'informations disponibles sur Internet. Exemple pour OMS : catalogues sur le thème « vector, biology, control pesticides ». Suivre le programme OMS d'évaluation des pesticides (WHOPES ou WHO pesticide evaluation scheme). Voir aussi un regroupement de banques de données en toxicologie (TOXNET) accessible à partir du site OMS.

Adresse : *World Health Organisation, Avenue Appia 20, 1211 GENEVE 27 (Suisse)*

Site: www.who.int

Emanations de l'OMS.

- **IPCS. International Program on chemical safety.** Objectif: proposer des normes à partir de bases scientifiques et non pas seulement économiques.

Site : www.who.int/ipcs

- **IARC : International Agency for Research on Cancer** ou **CIRC : Centre international de recherche sur le cancer.**

Basé en France. Mission : rechercher les causes de cancer. Accent mis sur les cancers provoqués par l'environnement. Coordination, évaluation des recherches. Substances chimiques classées selon leurs effets. Travail important par ses conséquences sur les normes. Lu dans « *l'Ecologiste* » (Juillet 2004) : « *l'influence exercée par les entreprises privées au sein du CIRC...est manifeste* ».

IARC, 150 Cours Albert Thomas, 69372 LYON Cedex 08

Site : www.iarc.fr

2 – OCDE. Organisation de coopération et de développement économiques.

Regroupe une trentaine de pays, en général développés et adeptes de l'économie de marché. Poids politique notable des rapports et recommandations. Tout baigne dans une ambiance (ultra ?) libérale ; cependant des documents cependant « techniques » comme celui, tous les deux ans, sur l'environnement. Programmes et publications sur les pesticides mais pas de propositions d'alternatives comme le bio.

Pour inciter l'OCDE (OECD en anglais) à s'occuper de la Société et non seulement des sociétés:

OCDE, Château de la Muette, 2 Rue André Pascal, 75775 PARIS Cedex 16

Tél. 01 45 24 82 00

Site : www.oecd.org

Courriel : webmaster@oecd.org

3 -Organismes privés. Sélection arbitraire

a - D'abord 2 organismes privés internationaux à grande influence. Présents à une Conférence d'épidémiologie à La Villette- Paris en 2006. L'AFSSET (voir plus avant) semble faire appel à eux.

-**ISEE**. « International Society for Environment Epidemiology » ou « Société internationale d'épidémiologie environnementale ». Se déclare forum de discussion sur le thème santé et environnement.

- **ISEA**. « International Society Exposure Science » ou « Société internationale d'analyse des expositions ». Spécialité : « l'expologie », science des expositions. Etude des impacts des pollutions environnementales, d'écologie etc.... Se veut aussi lieu d'échanges entre personnes compétentes. Des propositions aux autorités.

Lobbys des pesticides ?

Même adresse ISEE et ISEA : *c/o Research Training Institute, 44 Farnsworth Street. BOSTON USA*

Site ISEE: www.iseepi.org

Site ISEA: www.iseaweb.org

b – IUTOX : International Union of Toxicology.

“Voix de la toxicologie” dit-elle. Essaim dans 43 sociétés nationales ou régionales. Membres : industries, administrations,...Objectifs : travailler sur les données les plus récentes en toxicologie, élargir les protections, assurer des formations, entrer dans les établissements scolaires.

Sur Internet, IUTOX est « coiffé » par ICSU, International Council of Science.

Adresse française : *5 Rue Auguste Vacquerie, 75116 Paris Cedex*

Site : www.icsu.org

L'Enseignement agricole

L'enseignement est un aboutissement, pas une cause. Dans un univers d'agriculture intensive et de pesticides, offre mais aussi demande veulent de l'enseignement en agriculture intensive. Mais dire et intervenir sont mieux que rien.

Repères. 60% des élèves vont dans des établissements privés et donc 40% dans du public. L'exception : l'enseignement agricole relève du Ministère chargé de l'agriculture et non de celui chargé de l'Education nationale.

L'enseignement public

Gestion.

Comme indiqué, gestion par le Ministère de l'Agriculture.

- niveau central. Saisir la Direction générale de l'enseignement et de la Recherche (DGER).

Ministère de l'Agriculture. DGER. 78 Rue de Varenne 75007 PARIS

Tél. 01 49 55 49 55

Site www.agriculture.gouv.fr

Adresse des services. *1 ter Avenue de Lowendal, 75700 Paris 07 SP.*

Sites éducation agricole publique : www.educagri.fr ou <http://educagri.fr> ou www.portea.fr

- niveau local, en fait régional et donc adresse au chef-lieu de région. Au sein de la Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF), le Service Régional de la Formation et du développement (SRFD)

Etablissements scolaires (hors formations supérieures)

Plus de 200 lycées : lycées d'enseignement général et de techniques agricoles (LEGTA), lycées professionnels agricoles (LPA). 100 Centres de formation d'apprentis (CFA). Environ 150 Centres de formation professionnelle et de promotions agricoles (CFPPA).

Avec ces établissements : de la formation initiale scolaire à la préparation aux concours des grandes écoles. Parmi les diplômés : CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole), BEPA (brevet d'étude professionnelle agricole), BTA (brevet d'étude professionnelle agricole). En formation supérieure de cycle court, en Lycées : BTSA (brevet de technicien supérieur agricole, permet d'avoir la responsabilité d'une exploitation agricole ou une fonction de technicien supérieur salarié).

Formation d'ingénieurs.

Près d'une vingtaine d'établissements dont 13 écoles d'ingénieurs (dont ingénieurs agros). Le vocable « agricole » recouvre des thèmes variés comme paysage, commercialisation voire environnement. Retenons 3 thèmes :

- enseignement agricole et agronomique. Ecoles à Dijon, Montpellier, Rennes, Bordeaux, Clermont Ferrant, Paris Grignon (dans les Yvelines), plus 2 écoles relevant de l'Education nationale : Toulouse, Nancy.
- enseignement agro-alimentaire. Nantes, Massy (Ile de France), plus 2 écoles relevant de l'Education nationale : Nancy (filiale agroalimentaire de celle ci-dessus), Dijon.
- forêt : Nancy (FIF ENGREF)

Cas des ingénieurs fonctionnaires. IGREF (Ingénieur du Génie Rural et des Eaux et Forêts). Polytechniciens s'orientant vers une formation agricole. Ces fonctionnaires constituent l'un de ces grands corps de l'Etat en débat pour leur poids social et leur formatage. L'Ecole nationale des IGREF intègre un « pack » dit « Agro Paris Tech » qui assure diverses formations.

Adresse : 19 Avenue du Maine. 75732 Paris Cedex 15

Site : www.agroparistech.fr

Le fonctionnaire de niveau hiérarchique inférieur – ex : ingénieur des travaux ruraux – reçoit une formation dans un établissement qu'il choisit après réussite à un concours.

Qui contacter pour s'indigner d'un enseignement pro-pesticide ? Sans doute le Ministère chargé de l'Agriculture (DGER) et un établissement scolaire proche de chez soi.

Enseignement agricole privé.

Les 60% d'élèves en privé, pour la quasi-totalité, vont dans des établissements relevant de 3 fédérations : CNEAP (50%), UMFR (49%), UNREP (1%)

Au total : 500 établissements, plus de 100.000 élèves. Très souvent : conventions entre les établissements et le Ministère chargé de l'Agriculture.

CNEAP : Centre national de l'enseignement agricole privé.

Etablissements catholiques. De la formation initiale à la préparation au BTSA. Objectif mis en avant : donner le goût aux élèves de la vie en commun et aider à faire prendre en compte les enjeux d'intérêt général. Bravo !

Contact : CNEAP. 277 Rue Saint-Jacques, 75005 Paris

Site : <http://cneap.scolanet.org>

MFR, Maisons familiales rurales.

Réseau d'associations de formation. Beaucoup de thèmes pris en compte comme « hippisme, restauration...Un objectif : impliquer les élèves dans le développement du territoire.

Union nationale des maisons familiales rurales (UNMFREO, 36 Allée Vivaldi. 75012 Paris.

Site : www.mfr.asso.fr

UNREP : Union rurale d'éducation et de promotion.

Vocation sociale. Aider jeunes et adultes à réussir leurs projets, à s'adapter aux mutations socio-économiques et technologiques. Certains centres visent les jeunes en difficultés.

Contact : *UNREP, 94 Avenue du Général Leclerc, 93500 Pantin*

Site : www.unrep-edu.org

Formations supérieures privées.

7 (ou 9 ?) écoles d'ingénieurs en agriculture : établissements privés placés sous contrat avec l'Etat. Parmi les sites : Lille, Angers, Lyon, Toulouse, Beauvais.

Chambres d'agriculture (structure évoquée plus loin)

Gèrent une Ecole d'Ingénieurs en agriculture (ESITPA) :

3 Rue du Tronquet, BP 40118, 76134 Mont-Saint-Aignan Cedex (près de Rouen)

Les Chambres disposeraient d'un Institut et d'un réseau de formation (IFCA).

Formation de réseaux : *Rond-point des Frères Perrat, BP 33, 78041 Guyancourt Cedex.*

Chapitre 3 les officiels

Nous ne parlons pas ici des personnalités : ministres par exemple, mais des structures : administrations, services etc... Ces structures officielles sont chargés par les politiques et la population de faire prévaloir l'intérêt général. En général, elles normalisent et appliquent lois et décrets.

- Pour mémoire : l'**ONU**. FAO, OMS, PNUE dont les positions d'aujourd'hui pourront être les règlements de demain.

L'Union européenne.

Privilégions pour l'objet de ce document et comme institutions ou organes de l'UE : la Commission, le Parlement européen où se réunissent les députés européens, le Conseil de l'UE avec les Ministres (pas tous des élus) et enfin le Conseil européen des Chefs d'Etat et de gouvernements. Dans cet ensemble, ne parlant ici que des structures, parlons de la « Commission »

La Commission. Grosse machine d'environ 25.000 agents. Moteur de l'Union. Autoritaire et respectueuse des forces économiques dominantes. Certaines de ses Directives sont favorables à l'environnement et à l'avenir : Directive Habitat pour les espèces et les espaces naturels par exemple. Deux directives réglementent la mise sur le marché des pesticides : 1991 pour les pesticides agricoles, 1998 pour les biocides comme ceux utilisés chez soi. La directive pesticide doit être modifiée, elle ne l'était pas encore fin 2008. En bref, les choix de la Commission sont très importants pour le choix d'une politique pesticide.

Contactez la Commission. Nous proposons les services suivants pour dire ce que l'on pense :

- Direction Générale de l'Agriculture et du développement rural
 - . M. le Dr Général de l'Agriculture et du développement rural.....
 - . Service développement durable et qualité de l'agriculture (AGRI DDG3 11)
 - . Service environnement, OGM et ressources génétiques (AGRIDDG3 H.1)
- Direction environnement.
 - . Mr le Dr Général de l'environnement
 - . Protection de l'environnement naturel, (ENV.A)
 - . Protection de l'eau, substances chimiques (ENV.D)
- Direction santé et consommateurs.
 - . Mr le Dir. Général de la santé et des consommateurs.
 - . Santé publique et évaluation des risques (SANCO C)

Pour écrire à la Commission : *Commission européenne, Direction X, Mr le Directeur ou service Y, B 1049 BRUXELLES, Belgique.*

Site : <http://ec.europa.eu>

En France

1 – Ministères ou administrations d'Etat.

Les Ministères ont l'équivalent d'un Siège social, central et des représentations extérieures. Appellations et niveaux hiérarchiques peuvent changer : ministères ou secrétariats d'état, un seul thème ou plusieurs.

1.1 – niveau central.

a - Ministère chargé de l'Agriculture.

Le Ministère des pesticides. On dit parfois que ce Ministère est celui des agriculteurs intensifs non de l'agriculture. Nous l'avons déjà rencontré : tutelle de l'INRA, du CEMAGREF.

Direction en cause: la DGAL, direction générale de l'alimentation. Missions : élaboration de la politique de protection des végétaux et de contrôle de la mise sur le marché des pesticides et en surveille l'utilisation. Ceci se fait en application de la Directive européenne 1991 sur les pesticides. C'est une tâche fondamentale. Autres missions : plans de surveillance et de contrôle des résidus de pesticides dans les denrées végétales et les milieux. Commandite recherches, expertises. En liaison avec le Ministère de la Santé, assure la sécurité sanitaire des aliments et ce, de la production à la remise au consommateur.

Contacts : *Ministère (ou Ministre) de l'Agriculture. 78 Rue de Varenne, 75007 Paris.*
Tél. 01 49 55 49 55.

Bureaux : *Ministère de l'Agriculture. DGAL, 251 Rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15*
Site : www.agriculture.gouv.fr Courriel : ressource@agriculture.gouv.fr et sur le site.

Autre direction pouvant être concernée : Direction des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires (DGPAAT)

Bureaux : *Ministère de l'Agriculture, DGPAAT, 3 Rue Barbet de Jouy, 75349 Paris 07 SP*
Tél. 01 49 55 45 50

b – Ministère chargé de la Santé

A considérer comme impliqué dans les pesticides. Rappel : tutelle sur l'INSERM. Direction ici concernée : Direction Générale de la Santé (DGS). Ses missions: définir des orientations politiques, conduire « une politique de prévention des risques liés aux milieux de vie et à l'alimentation », « contribuer à la gestion de ces risques ». Pas mal sur le papier ! Au sein de la DGS, une sous direction « prévention des risques liés à l'environnement et à l'alimentation ». Deux services a priori branchés sur les pesticides : « Production agricole » et « Stratégie agroalimentaire et développement durable

Contacts : *Ministère de la Santé, 8 Avenue de Ségur, 75007 Paris* Tél. 01 40 56 60 00

DGS : *14 Avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP*

Site : www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr

- **Conseil supérieur d'hygiène.** Instance consultative à caractère scientifique et technique au service du Ministère de la Santé. Réfléchit sur questions diverses de santé, donne son avis sur des règlements, fait des expertises. 4 sections (eaux, milieux de vie, maladies transmissibles, radioprotection). « *Peu critique* » (« Les pollutions invisibles » Denhez). Ne semble pas encore s'être prononcé sur la contamination par pesticides.

Même adresse que la DGS

- **Institut de veille sanitaire (InVS).** Etablissement public rattaché au Ministère de la Santé. Slogan : surveiller, alerter, prévenir donc réagir à l'évènement. Parmi les missions : effets de l'environnement sur la santé, risques liés à la pollution de l'air, aux expositions, aux polluants chimiques. Au sein de l'InVS, un département « santé environnement ». 400 employés environ, surtout des épidémiologistes. Des rapports (ex : sur les risques liés à l'épandage aérien de pesticides contre la pyrale du maïs suite à une telle opération en 2002, vallée de l'Adour.

Contact : *InVS, 12 Rue du Val d'Osne, 94415 Saint-Maurice Cedex,* Tél. 01 41 79 67 00

Site : www.invs.sante.fr

Nous rencontrons plus avant des structures à objectifs voisins : AFSSA, AFSSET.

c – Ministère chargé de l'écologie.

Peu branché sur les pesticides malgré l'impact de ceux-ci sur la planète sauf opérations style « Grenelle de l'Environnement » Une direction peut-être impliquée : la Direction de l'eau.

L'Institut français de l'environnement (**IFEN**) a été rattaché à ce Ministère. Depuis Novembre 2008, il fait partie d'un magma statistique. Jusqu'alors il mettait en forme et publiait notamment des données de base sur la présence de pesticides dans l'eau.

Le « syndrome IFEN ». Cet organisme a livré des informations sérieuses. Inévitablement, ces infos contenait des données « négatives » (présence de pollutions) et d'autres positives (pas de pollutions). L'info négative est parfois gênante. Espérons que ce n'est pas pour cela que l'IFEN a fondu. Sinon, ce serait comme condamner les responsables de services voire les exécutants à n'adopter que le comportement « pas de vagues ».

Contacts avec Ministre et secrétaire d'Etat : 92055 LA DEFENSE Cedex
 Administration centrale : 20 Avenue de Ségur, 75302 PARIS 07 SP
 Tél. 01 42 19 20 21
 Site : www.ecologie.gouv.fr

CORPEN : Comité d'orientation pour des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Sous tutelle du Ministère chargé de l'écologie. Considéré comme partenaire par l'UIPP (Chap.1) qui lui apporte son concours. S'occupe des engrais, des pesticides ; il analyse, recommande, propose, publie. A regarder les taux actuels de pollutions, n'a servi à rien. Même adresse que le Ministère.

d – Ministère chargé de l'économie.

Ce puissant ministère dispose d'une Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Rôle : contrôler l'ensemble des produits alimentaires. Fait un bilan de contrôles de résidus de pesticides dans la production végétale.

Ministère de l'Economie, DGCCRF, 139 Rue de Bercy, 75012 PARIS Tél. 01 44 97 23 91
 Site : www.minefi.gouv.fr/dgccrf

1.2 – niveau local (départemental ou régional)

Pas question ici de donner des adresses, cela reviendrait à recopier les pages jaunes des annuaires téléphoniques.

a - Préfectures

- Préfet de Région : patron des administrations régionales ; ces dernières ont souvent des compétences assez générales (schémas par ex).Le préfet de région n'a pas autorité sur les administrations départementales.

- Préfet de département : patron des fonctionnaires départementaux. Très opérationnel car proche du terrain. Des services et bureaux dont un ou plusieurs sont concernés par les pesticides (environnement, agriculture). Contacter les préfectures en premier, avant les services qui suivent.

b – Agriculture.

- niveau régional : Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt (**DRAF**). A contacter pour les pesticides dans la mesure où elle doit vérifier l'application des politiques publiques ; ces dernières peut-être pas dans les faits mais au moins dans les mots visent santé des hommes et des écosystèmes. Les DRAF ont parmi leurs missions : orientation et soutien des filières et structures agricoles, programmes régionaux de développement agricole, évaluation des impacts.

A signaler :

-le Service régional de Protection des végétaux (**SRPV**). Dépend de la DRAF. Missions : santé et qualité des plantes, surveillance des parasites et autres ravageurs, suivi des pesticides. Dispose d'un labo.

- des syndicats professionnels régionaux. Formule étrange : organismes privés qui exercent un service public pour des thèmes précis. Exemples : FREDON (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles), FREDEC (fédération régionale de défense contre les ennemis des cultures). FREDON/FREDEC : observations, enquêtes, expérimentations et propositions (qui évitent de mettre en cause le déversement massif de pesticides dans la nature et parlent d'usages avisés)

- niveau départemental. Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt (**DDAF**). Niveau opérationnel qu'il faut donc saisir. Niveau ambigu: et des services chargés de la qualité de l'eau et des services chargés de distribuer des aides pour l'agriculture polluante.

- remarque pour le niveau départemental. Administrations de l'Agriculture (DDAF) et de l'Équipement (DDE) sont en cours de « fusion », cela devait donner des directions départementales de l'Agriculture

et de l'Équipement ou de l'aménagement des territoires ou quelque chose d'approchant. Les appellations changeront. Des attributions resteront, en particulier celles liées à l'agriculture intensive.

c – Santé.

- niveau régional : Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (**DRASS**). Rôle analogue à la DRAF avec ici les questions de santé qui ne devraient pas éluder les pesticides.

- niveau départemental : Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (**DDASS**). Parmi ses missions : protection de la santé publique, protection de l'environnement, qualité de l'eau potable.

d – Environnement.

Au niveau régional : direction régionale de l'environnement (**DIREN**). Aux « abonnés absents » pour les pesticides. (Une « fusion » DIREN, Directions régionales de l'Équipement (DRE) et aussi de l'Industrie et de la Recherche (DRIRE) est engagée.)

Niveau départemental et/ou régional : des groupes rassemblant administrations, professionnels, élus ou associations. Ex : des appellations proches de « GRAPPE » : groupe régional d'action contre la pollution par les produits phytosanitaires. On observe, lance des études, crée des sous-groupes. Les pesticides n'ont rien à craindre.

2 – les agences

2.1. agences sanitaires

L'accumulation ministères, agences tourne la tête, des missions identiques s'affichent dans les uns et les autres. Simplifions. Les Ministères, d'abord l'application générale des politiques publiques. Les agences, instituts et autres : application plus opérationnelles dans des secteurs particuliers. Un pack d'agences a été créé il y a une dizaine d'années. L'InVS évoqué plus haut en faisait parti. Voici deux agences prenant en compte la contamination pesticide : AFSSA et AFFSET.

- **AFSSA**. Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Etablissement public. Tutelle : Santé, Agriculture, Finances. Évalue les risques des aliments pour l'homme et les animaux, fait des recherches, dispose d'une dizaine de labos répartis sur le territoire. Donne des avis sur commande ou à son initiative. Grande importance pour notre sujet : rôle dans la procédure qui conduit à l'autorisation de mise sur le marché de pesticides même si la décision finale dépend du Ministère chargé de l'Agriculture. La « Direction du Végétal et de l'Environnement » de l'AFSSA fait ce job.

Polémique en 2008, après publication d'un rapport AFSSA niant les effondrements de populations d'abeilles, exonérant les pesticides. Nouvelle polémique en Février 2009 à propos du maïs transgénique MON810 qui serait également sans aucun danger; Greenpeace estime pour cette dernière affaire que l'AFSSA est hors sujet et instrumentalisée.

Adresse : 27 -31 Avenue du Général Leclerc, 94700 MAISONS- ALFORT Cedex

Tél. 01 49 77 13 50

Site : www.afssa.fr

Courriel : web.internet@afssa.net

- **AFSSET**. Agence française de sécurité alimentaire de l'environnement et du travail.

« Travail » a été rajouté il y a peu. Etablissement public. Tutelles : environnement, santé, travail. Réagir sur les effets de l'environnement et du travail sur la santé humaine. Missions analogues à celles de l'AFSSA : évaluations, expertises, avis, appuis techniques, rapports, information du public. Parmi les risques retenus, ceux liés aux produits chimiques. Les associations d'environnement et de santé semblent considérer cette agence comme un outil sérieux, risque donc de disparaître.

Adresse : 253 Avenue du Général Leclerc, 94701 MAISONS ALFORT Cedex.

Tél. 01 56 29 19 30

Site : www.afsset.fr Courriel : afsset@afsset.fr

-**ORP**. Observatoire de résidus des pesticides. Chapeauté par l'AFFSET. Créé entre deux portes : note administrative de directeurs de cabinets : Santé, Environnement, Finances (DGCCRP) en 2003. Observe, rassemble. A un programme de travail 2006-2008 de connaissance des pesticides. Encore rien d'opérationnel semble-t-il.

Mêmes adresse et téléphone que l'AFSSET.

Site : www.observatoire-pesticides.gouv.fr Courriel : orp@afsset.fr

2.2 – Agences de l'eau.

Etablissements publics administratifs. Tutelles : Environnement, Finances. Autonomie financière. Reçoivent de l'argent par des redevances payées pour des usages de l'eau, en particulier ceux qui polluent. Distribuent de l'argent à des publics ou des privés pour des équipements à moindres pollutions. Les limites des 6 agences françaises ne sont pas administratives (départementales par ex) mais géographiques : limites de bassins versants ou hydrographiques.

Missions : préserver et améliorer la ressource en eau, lutter contre les pollutions, connaître les milieux, informer. Maître d'œuvre de documents de planification comme par exemple les SDAGE (schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux). Chaque agence est gérée par un Conseil d'administration : président nommé par l'Etat, représentants d'administrations, d'usagers, de collectivités locales, du personnel...et dispose à son Siège d'une administration technique et de gestion.

Ces agences sont intéressantes à beaucoup d'égards. Pour les pollutions de l'agriculture intensive, engrais et pesticides, c'est comme si elles n'existaient pas.

Site : www.lesagencesdeleau.fr

Sièges :

- Adour-Garonne : 90 Rue du Férétra, 31078 TOULOUSE Cedex, Tél. 05 61 36 37 38

- Artois-Picardie : 200 Rue Marceline, BP 818, 59508 DOUAI Cedex, Tél. 03 27 99 90 00

- Loire -Bretagne : Avenue de Buffon, BP 6339, 45063 ORLEANS Cedex 2, Tél. 02 38 51 73 73

- Rhin Meuse : Route de Lessy, BP 30019, 57161 MOULINS LES METZ Cedex, Tél. 03 87 34 47 00

- Rhône-Méditerranée-Corse : 2 et 4 Allée de Lodz, 69363 LYON Cedex 7, Tél. 04 72 71 26 00

- Seine-Normandie : 51 Rue Salvador Allende, 92027 NANTERRE Cedex, Tél. 01 41 20 16 00

3 – les collectivités locales.

Pour un citoyen, une collectivité c'est un élu ou un bureau. Ci-dessous, nous ne distinguons pas. Lois Deferre 1983 et plus récente 2004 ont fixé les compétences respectives de l'Etat, des régions, des départements et des communes. Aucune collectivité n'a de tutelle sur les autres. D'où une certaine tendance : quand l'une d'elles est saisie pour un problème grave comme la contamination pesticide, elle se hâte de dire : c'est pas nous, c'est ailleurs ! Fuite sans fondement : toute collectivité est concernée par la gravité ; ce qui change est la manière de traiter ledit problème.

1 – Région. Le Conseil Régional.

Siège : le chef-lieu de région avec parfois des antennes en chef-lieu de départements. Des compétences précises (lycées ou TER), des compétences générales (aménagement du territoire,...) Le Code des collectivités territoriales lui donne compétences pour « promouvoir le développement social, sanitaire... ». Du coup, les Conseils régionaux ne peuvent ignorer les pesticides.

2 – Département. Le Conseil Général.

Des compétences précises (collèges, réseau routier, aides sociales..), des compétences générales. Gèrent des service types administration d'Etat qui ont parmi leurs missions : environnement, agriculture, eau et donc pesticides.

3 – Communes. Les municipalités.

Elles s'occupent de tout. Pour l'eau potable, elles peuvent assurer le service minimum obligatoire : l'affichage de résultats d'analyses. Si le sort des citoyens leur importe, elles peuvent peser pour une eau avec moins de pesticides et d'engrais. On peut les pousser en ce sens. A noter l'existence de groupements de communes, communautés, districts etc. et aussi de syndicats intercommunaux à vocation diverses (déchets, eau...) qui ont aussi leur part de responsabilité dans la situation.

Compléments : élus et personnalités.

Les structures publiques à rappeler à l'ordre sont sous l'autorité ultime des élus, premiers responsables des dégâts.

- **Président de la République** et son cabinet
 - **Gouvernement.** Premier Ministre, Ministres et sous-Ministres (dont Agriculture, Santé, Environnement) eux aussi avec chacun leur Cabinet. (Pas tous des élus). Dans les Cabinets, on peut repérer la personne chargée des pollutions et/ou sensibilisée à cela.
 - **Député(e)s** : européens ou de l'assemblée nationale. Intervenir auprès de l' élu(e) du lieu où l'on habite ou que l'on sait sensibilisé(e) ou qui travaille dans une Commission concernée.
 - **Sénateurs.** Elus d'élus. Idem ci-dessus.
 - **Collectivités territoriales.** (Région, département, commune). Présidents, conseillers régionaux, conseillers généraux, conseillers municipaux et maires. Idem ci-dessus.
- Ne pas oublier les **partis politiques.** Présidents ou secrétaires, personnes chargées d'un thème qui implique les pesticides ; responsables de fédérations départementales.

Beaucoup des élus ci-dessus sont incompetents, parfois indifférents vis-à-vis des graves problèmes comme les pesticides. Par quel biais la population, en général plus compétente, peut-elle les former ?

Chapitre 4 Conseils et négoce

Conseillers

1 – Généralités.

- INRA et CEMAGREF dans leur « *Expertise* » 2005 (Chap.2 p.48) décrivent la multiplicité, la diversité des « conseillers » en pesticides. Trois niveaux imbriqués : le conseil officiel, institutionnel, le conseil générique venant d'Instituts techniques et assimilés et le conseil de proximité (Chambres d'Agriculture, coopératives). Ajoutons les VRP de firmes. Problème quand celui qui conseille est aussi celui qui prescrit ou vend, la référence étant alors le chiffre d'affaires. En 2001 : sans doute 6000 « conseillers » de structures professionnelles, 500 de Chambres d'Agriculture. Tout un ensemble qui pousse davantage vers les pesticides qu'il ne les modère.

- les « conseillers » sont donc partout : des services de l'Etat aux entreprises en y incluant les « experts » agricoles dont les noms figurent dans les annuaires (pages jaunes)

- presse agricole. Revues, journaux, bulletins, lettres d'informations, publiés par les structures les plus diverses à commencer par l'Etat (Ministère de l'Agriculture), pullulent.

Quelques médias à saisir pour faire valoir des enjeux sanitaires ou écologiques.

- PHYTOMA. Pro-pesticide affiché.

Rédaction : 153 Avenue d'Italie, 75013 PARIS, Tél. 01 42 61 62 30

Site : www.phytomaldv.com, Courriel : à partir du site

- « La France Agricole », hebdo parfois en kiosques.

12 Rue d'Uzès. 75002 Paris Tél. 01 40 22 79 04

Site : www.lafranceagricole.fr Courriel : redaction@gfa.fr

Des médias uniquement sur Internet. Ex : TV AGRI Groupe de presse. 27 Rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris. (www.tvagri.info)

2 – Chambres d'agriculture.

Très présentes, très influentes. Etablissements publics (cf Code rural). Consultatives, représentatives des intérêts agricoles auprès de l'Etat, des collectivités territoriales. Travaillent sur des politiques générales et sur des cas concrets. Dans leurs locaux, on croise des élus et des employés aux tâches et qualifications variés : ingénieurs, techniciens,...Les élections aux Chambres d'Agriculture sont l'occasion d'évaluer la représentativité des syndicats agricoles. Actuellement, la FNSEA domine.

Le niveau départemental est celui vraiment opérationnel mais il existe un niveau régional et encore, pour la France entière, l'Assemblée permanente des chambres d'Agriculture (APCA). Cette dernière s'occupe, en particulier, de politique générale de l'agriculture. Son Président est membre de la FNSEA.

Adresses. Chambres départementales : pages jaunes des annuaires

APCA : 9 Avenue Georges V, 75008 Paris, Tél. 01 53 57 10 10

Site : <http://paris.apca.chambagri.fr> Courriel : accueil@apca.chambagri.fr

3 – Instituts et autres groupements professionnels.

Beaucoup d'Instituts aux liens variés avec l'Etat. Certains ont des crédits publics et sont sous tutelle de ministères.

Bref échantillonnage.

- **ACTA**. Association de coordination technique agricole. Tête d'un réseau dont beaucoup d'Instituts sont membres (oléagineux, betterave, Arvalis listé plus bas,..)

Représente, défend les Instituts auprès des pouvoirs publics, prend en charge des questions transversales auxdits Instituts, expertise,...

ACTA, 149 Rue de Berry, 75595 Paris Cedex 12

Site : www.acta.asso.fr

- **ONIGC**. Office national interprofessionnel des grandes cultures. Etablissement public. Fédère et contribue au développement de filières – céréales, oléo protéagineux, sucre, etc. - (production, stockage, transformation, commercialisation). Une vingtaine de directions régionales

12 Rue Rol Tanguy, 93555 MONTREUIL sous Bois Cedex.

Site : www.onigc.fr

- 2 associations de cultures intensives, friandes de pesticides, surtout le maïs :

. **AGPB**. Association générale des producteurs de blé et autres céréales.

Adresse : 23-25 Avenue de Neuilly, 75116 Paris. Tél. 01 44 31 10 00

Site : www.agpb.com Courriel : contact@agpb.fr

. **AGPM**. Association générale des producteurs de maïs. Il s'est constitué un ensemble « MAÏZ-Europ » avec société commerciale (Germ-services), fédération de production de semences. Des activités regroupées avec ARVALIS- Institut du Végétal.

Siège : 21 Chemin de Pau, 64121 MONTARDON., Tél. 05 59 12 67 00

Bureau de Paris : 23-25 Avenue de Neuilly, 75116 Paris (id AGPB). Tél. 01 47 23 48 32

Site : www.agpm.com Courriel : à partir du site.

- **ARVALIS - Institut du Végétal**. Financé par les producteurs. Fusion d'un institut des céréales (ITCF) et de l'AGPM technique ci-dessus. Objectifs : améliorer rentabilité, compétitivité, développer le partenariat, promouvoir « l'agriculture raisonnée ». Un programme de bonne application des pesticides (mais pas de réduction !).

3 Rue Joseph et Marie Hackin, 75116 Paris.

Site : www.arvalisinstitutduvegetal.fr

4 – syndicats agricoles.

Les élections tous les 6 ans des Chambres d'Agriculture donnent, comme déjà dit, une idée de la représentativité des syndicats. Corps électoral : 3 millions de personnes et 50.000 groupements professionnels.

En 2007 : élections avec 65% de participation. Résultats à l'échelon national : (la répartition diffère d'un département à l'autre) : FNSEA et apparentés 57%, Confédération Paysanne 20%, Coordination rurale 19%, MODEF (« de gauche ») 2,5%, Divers 1,5%. Les pro-pesticides représentent les ¾ des voix.

- **FNSEA**. Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. On dit que la FNSEA est LE véritable Ministère de l'Agriculture, ce dernier n'étant que le greffier du premier. Luneau (« *La forteresse agricole. Une Histoire de la FNSEA* » Fayard 2004), écrit en substance que l'option dominante de la FNSEA a été celle d'une agriculture capitaliste sans souci d'environnement ni de social. Au « Grenelle de l'Environnement », la FNSEA exprime de fortes « réserves » sur la réduction des pesticides. Comme tout syndicat : des représentations locales.

FNSEA. 11 Rue de la Baume, 75008 Paris, Tél. 01 53 83 47 47

Site : www.fnsea.fr Courriel : fnsea@fnsea.fr

Le siège de la FNSEA est aussi celui du « Conseil de l'Agriculture française » (CAF), qui regroupe FNSEA, Chambres d'Agriculture, Négoce, Crédit Agricole....

- Deux mots sur la **Coordination rurale** (19% des voix). A manifesté contre la PAC. Etait en 1997 contre les OGM. Pas très clair pour les pesticides.

BP 50590, 32022 AUCH Cedex 9, Tél. 05 62 60 14 96

Site : www.coordinationrurale.fr

Négoce.

A priori, le négoce est hors sujet. On achète, on vend. Y faire passer des messages semble vain. Pourtant le négoce conforte le système agro-industriel en place.

Quelques organisations.

Leurs clients sont les coopératives agricoles, élément essentiel du paysage agricole ou des entreprises privées. En général, elles assument, à l'amont, l'agrofourmure

(semences, intrants..) et, à l'aval, la collecte des céréales, oléoprotéagineux, etc., stockent, commercialisent. Elles fournissent conseils techniques, juridiques, financiers, promotion.

- **Négoce-village**. Fédérations des négoce agricoles (FNA). Regroupement de 500 entreprises agricoles de collecte soit 11.000 personnes concernées et 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Départements : agrofournitures, collecte, qualité filières, juridique, social.

2 Rue de Viarmes, 272 Bourse du Commerce, 75040 Paris Cedex 01

site : www.negoce-village.com

- **Union In Vivo**. Fusion en 2001 d'une Union des coopératives agricoles d'agrofournitures (UNCAA) et d'une autre de collectes céréalières (SIGMA). Groupe européen d'achat et de vente. Se dit premier réseau d'achat auprès des firmes mondiales. Clients : les coopératives.

83 Avenue de la Grande Armée, 75782 Paris Cedex 16

site : www.invivo-group.com

- **Coop de France. Métiers du Grain**. Là aussi : approvisionnement en pesticides et autres, collecte, etc.. 215 coopératives adhérentes. 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires. 25.000 salariés. Présence dans l'agrocarburant.

11 Rue des Halles. 75039 Paris Cedex 01

site : www.coopdefrance.coop

Les applicateurs.

L'épandage de pesticides peut être fait par l'exploitant, son salarié un ami. Tâches : stockage du produit, manipulation, mélanges, application, nettoyage des matériels, traitement des déchets.

Dans le cas de recours à un prestataire de services, celui-ci doit posséder un certificat délivré par l'Administration : agrément des « distributeurs et applicateurs » de produits antiparasitaires et assimilés à usage agricole. Liste de ces agréments sur le site du Ministère de l'Agriculture : <http://e-agre.agriculture.gouv.fr> (banque de données « e-agree »).

L'exploitant.

Des anti-pesticides ne parlent pas explicitement du rôle des exploitants, ils ne s'en prennent qu'aux firmes, administrations, etc. (« *Pesticides. Révélations sur un scandale français* » par Nicolino et Veillerette). D'autres les exonèrent parce qu'en bout de chaîne (DVD « *Pesticides...non merci* » Adabio 2008). L'anti-pesticide le plus véhément, s'il était à la place de l'un d'eux - mêmes contextes sociaux, culturels, économiques, financiers – pestifierait probablement de même. Pourtant, peut-on l'oublier ? C'est l'exploitant qui répand dans la nature. Comment dialoguer ?

Annexe Divers

Courte bibliographie

Le Livre d'or : « **Printemps silencieux** » (Silent Spring) de Rachel Carson. L'un des 25 ouvrages plus grands ouvrage de tous les temps, selon un éditeur américains. Traduction française dans « Le Livre de poche » en 1972 et depuis rien.

« **Pesticides, agriculture et environnement** » Expertise INRA/CEMAGREF, 2005. Beaucoup de références, d'infos de base. Des conclusions aussi ; en voici un bref florilège :

- « Il n'existe pas de pesticides totalement spécifiques d'un ravageur ou d'une adventice » (Chap.2, p.19).
- Des substances actives retirées du marché peuvent être remplacées par des substances aux risques écotoxicologiques plus élevés. (2 – 21)
- On peut penser que « les distributeurs ne sont pas des philanthropes et que leur intérêt à court terme réside dans un maintien voire une augmentation de leur chiffre d'affaires » (2-60)
- « ...souligner qu'une diminution à la source des quantités épandues est certainement la stratégie la plus efficace pour limiter les impacts des pesticides sur l'environnement » (3-190)
- « Une contamination significative des différents milieux, eau, air, sol, peut être générée par des pertes en pesticides très faibles en comparaison des quantités épandues » (3–215)
- « Les mesures correctives évoquées ne sont pas à même à elles seules, de supprimer les contaminations et donc les impacts. » (3–219)
- « Quoi qu'il arrive les pesticides seront toujours des produits toxiques susceptibles d'engendrer des effets néfastes sur la population non cible » (5-54)

« **Le monde selon Monsanto** » par Marie Monique RUBIN (La Découverte Arte, 2008). Déjà cité. Faire sa promo devrait suffire à gagner le paradis. Une pédagogie – et terrifiante – mise en évidence des confusions intérêts privés/intérêts publics, des intimidations et rétorsions, de la servilité de structures ou de gens, de l'extrême puissance des firmes. Une citation sur l'importance de l'homologation qui permet la mise sur le marché (p.87) : « ...je dirais même que le fameux "processus d'homologation " constitue une véritable imposture : contrairement à ce que les autorités réglementaires voudraient faire croire, il repose en fait entièrement sur le bon vouloir des entreprises chimiques qui fournissent les données des études qu'elles sont censées avoir réalisées pour prouver l'innocuité de leurs produits. Les dites données sont ensuite examinées par des " experts " plus ou moins compétents, plus ou moins courageux et plus ou moins indépendants. ». Sans poussées de la société, peut-on s'en sortir ?

Voir: « **Pesticides. Révélation sur un scandale français** » (Nicolino, Veillerette, Fayard 2007) qui, entre autres, donne des infos sur des structures listées dans ce document.

Enfin, on ne peut oublier la masse d'informations sur les pesticides et leurs effets sur la santé humaine que fournit l'association « **Mouvement pour les droits et le respect des générations futures** » (MDRGF) sur son site : www.mdrgf.org

Impacts des pesticides sur la vie.

Les études des effets maudits des pesticides sur la santé humaine à court et long terme, s'accumulent. Outre l'intérêt intrinsèque des diverses formes de vie qui nous accompagnent, nous savons ceci : « *On ne peut vivre en bonne santé sur une planète malade* » (« *Anticancer* » D.Servan-Schreiber, Laffont 2007). Alors, insistons un peu sur les impacts des pesticides sur la vie.

a – références.

- Surtout : « **Introduction à l'écotoxicologie** » F. Ramade (Ed.Lavoisier, 2007) (" Ramade1 " ci-dessous). Ouvrage de grande qualité destiné à des scientifiques en action ou en herbe. Des bilans, explications, conclusions accessibles. Revers de la médaille : le prix.

- « **Éléments d'écologie. Ecologie appliquée** » de F. Ramade (" Ramade2 "). Dernière édition 2005 Dunod. Edition utilisée ici : Ediscience, 1992)
- « **Pesticides, agriculture et environnement** » Expertise INRA/CEMAGREF, 2005, Chap. 3. (" Expertise ", ci-dessous). Cité plus haut..
- « **Les pollutions invisibles** » F.Denhez, Delachaux et Niestlé, 2007

b – préalables

- Jusqu'il y a peu, dans les têtes, pesticide égalait : traitements de cibles animales ou végétales + quelques dommages collatéraux. On sait maintenant que pesticide égale : impacts sur toute la biosphère.
- Notions de base. Tout vivant accumule des substances dont des polluants : phénomène de *bioaccumulation*. Pour un pesticide donné, par exemple dans un cours d'eau, la concentration de ce polluant dans un organisme vivant pourra être supérieure à celle de ce même polluant dans le milieu (ici l'eau) : phénomène de *bioconcentration*. Soit un organisme pollué par des pesticides, mangé par un prédateur, lui-même mangé par un autre prédateur, etc.. Le prédateur situé en haut de la chaîne pourra avoir une concentration en pesticides bien plus importante que celle de l'organisme en début de chaîne : phénomène de *bioamplification*.
- Les pesticides sont partout. L'exploitant ne connaît que la surface sur laquelle il répand. En fait, ces pesticides contaminent tous les milieux : sol, air (il pleut des pesticides), eau ; tous les écosystèmes ; toutes les formes de vie. Toute la planète. Pour la dispersion par les hydrosystèmes et les courants marins, voir « Ramade 1 ». Pour la dispersion par l'atmosphère, voir « Denhez ».

c – toxicologie et écotoxicologie

- **la toxicologie** s'intéresse à ce qui se passe dans un être vivant lorsqu'il est contaminé par un polluant : mécanisme de contamination, biotransformation aux échelles moléculaires, cellulaires, à celle de l'être vivant entier avec les conséquences physiopathologiques en résultant. (Ramade1, p.92 et s.). On passe en revue les effets des polluants sur des êtres divers dont ceux estimés importants (ver de terre par ex. cf. « Expertise »). On étudie l'effet d'un pesticide par exemple en calculant quelle quantité va exterminer la moitié ou toute une population animale (souvent des rats), de là, on aboutira à des normes.

- **l'écotoxicologie**. « est la science qui étudie les polluants dans les écosystèmes » (Ramade1 p.4). Elle étudie les conséquences écologiques qui découlent des effets des polluants à des échelles de temps et d'espaces importantes, de l'échelle du paysage à celle de toute la biosphère. L'évidence de phénomènes très simples fait comprendre l'affaire. Des pesticides tuent des plantes, les animaux qui mangeaient celles-ci n'ont plus de nourriture et les prédateurs de ces derniers non plus.

« Ramade1 » distingue (p 228 et s.) :

- les effets sur la **STRUCTURE** des écosystèmes : manière dont les abondances des populations de chaque espèce sont contrôlées, perturbation de l'équilibre entre les constituants de la communauté, déclin d'espèces sensibles, effets sur les espèces-clés, sur la diversité des espèces, sur la distribution des abondances, sur les successions ou évolutions des écosystèmes contaminés.

- les effets sur le **FONCTIONNEMENT** des écosystèmes (Ramade1, p.241 et s.) c'est-à-dire sur le flux des énergies et le cycle des éléments (cf ouvrages scolaires). Cela comprend les effets sur la biomasse et la productivité primaires des différents écosystèmes terrestres, aquatiques, sur la productivité secondaire : effets indirects dus aux phénomènes précédents et/ou directs à long terme, sur les consommateurs vertébrés et invertébrés, sur le cycle de la matière (recyclage, décomposition, pollution, impacts sur la régulation du cycle de la matière par les décomposeurs etc....).

- « Ramade 2 » (p.203 et s.) distingue et cette distinction reste instructive: les effets *démoécologiques* (perturbations immédiates sur les populations par mortalité, toxicité aiguë ; perturbations différées par accumulation dans une chaîne trophique c'est-à-dire actions sur la natalité, fécondité, œufs non viables, comportements nuptiaux), les effets *biocénologiques*, plus complexe comme régression par manque de nourriture ou pullulations par ruptures d'équilibres etc...etc...

Face aux phénomènes réels, que valent les seuils en dessous desquels on annonce qu'il n'y a aucun effet ? Le seuil est un : « concept purement administratif (car non démontré biologiquement) de concentration sans effet » (« Ramade1 » p.169).

Vrac.

- Les mots qui trompent (1). Objectif du pesticideur : effacer le mot « pesticide » qui est trop cru pour lui. Le remplacer par « phytosanitaire » ou « phytopharmaceutique ». Mais, « mauvaises herbes » et animaux ne sont pas des maladies. (Ramade2, p.192)
 - Les mots qui trompent (2). Insecticides, herbicides, fongicides, etc...Termes qui ne désignent que ce pour quoi on achète le produit. Faux pour les effets de ce dernier. Des fongicides tuent non seulement des champignons mais aussi des invertébrés (Ramade1, p271), des herbicides agissent sur des embryons d'oiseaux (Ram.1, p123)
 - *Le syndrome Gaymard*. Gaymard, ministre de l'Agriculture, suspend la vente du fipronil qui tue les abeilles. Il acte donc sa nocivité. Mais il autorise l'écoulement de stocks !!
 - Un révélateur : *le purin d'ortie*. E. Petiot subit une intervention assez musclée de la part de fonctionnaires fin Août 2006. Son crime : promouvoir du naturel dont le purin d'ortie comme herbicide. Fondement légal : un décret de 2006 en application d'un article d'une loi d'orientation agricole. Préconiser le recours à l'eau chaude pour désherber devient un délit avec lourdes peines. Tollé général. L'affaire se règle assez bien pour Petiot. Mais cela demeure révélateur. Tout se passe comme si les pouvoirs publics disaient « oui » sans réserves aux produits contaminants des firmes et « non » à ce qui est sain mais non conforme au modèle Monsanto ou autres.
 - Les quantités de pesticides vendus en France décroissent, dit-on. Ne pas se réjouir trop vite. On vend moins mais ce que l'on vend est beaucoup plus nocif, plus difficile à déceler. Pour l'eau potable, leur présence exigera des matériels toujours plus performants et risquant d'être toujours en retard, en dessous du seuil de détection.
 - La dose fait le poison disait-on. Ce n'est vrai que dans des cas sommaires. Pas dans celui des pesticides, nocifs à l'état de traces.
 - Presque rien + presque rien = trop. L'effet du pesticide A peut être très faible, celui du B aussi. Mais A + B peut être redoutable. Phénomène dit de synergie. On normalise un polluant comme s'il était seul et non pas comme, dans la réalité, élément d'un cocktail de pesticides et de divers autres produits chimiques.
 - Les résidus. On trouve des pesticides dans les aliments. Bof : c'est au-dessous des normes. La raison exige : pas de pesticides du tout sachant le caractère arbitraire de toute norme, l'existence d'effets à d'infimes quantités. Nos descendants ne croiront pas que la présence de pesticides dans les vins AOC n'a donné lieu à aucun trouble.
 - La « bonne » science. Il n'est de bonne science que celle qui plait aux pesticideurs. Celle qui s'appuie sur des observations, expériences de scientifiques mais dont les conclusions gênent les firmes, serait de la pseudo-science. Eternel procès de Galilée avec dans le rôle de l'Inquisition les pesticideurs.
 - Une opinion n'est fondée qu'après réflexions sur les arguments de celles qui lui sont contraires. Arguments pro-pesticides sur le site de « l'Union des Industriels de la Protection des plantes » (UIPP) : www.uipp.org
-